



COMMUNE DE ROCHE

Budget 2021



COMMUNE DE ROCHE

**PREAVIS N° 65/2020
de la Municipalité au Conseil communal
relatif au
budget de fonctionnement
pour l'année 2021**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Par le présent préavis, la Municipalité soumet à votre autorité le budget de fonctionnement de la Commune pour l'année 2021. Les commentaires du présent document apporteront des réponses directes et complètes aux interrogations de la Commission des finances et des conseillers.

Les différentes rubriques sont étoffées de plusieurs comptes et sous comptes. Cette ventilation des charges permet une répartition précise des chiffres par compte et dicastère. Les libellés de compte sont également souvent adaptés ou complétés afin de correspondre au plus juste à leurs spécifications.

1.1 Introduction et politique générale

Malgré le maintien du taux communal à 68 points pour ce nouvel exercice, la Municipalité présente pour l'exercice 2021 un budget déficitaire avec un excédent de charges de CHF 232'281.00, contre CHF 150'205.00 en 2020.

Les principaux centres de charges sont bien sûr toujours liés à la rubrique 7 « Sécurité sociale » en régulière et constante augmentation, avec entre autres la participation accrue de notre commune au réseau d'accueil de jour « Enfants Chablais », respectivement aux buts optionnels de l'ARASAPE et pour cette année, notre participation au déficit du bassin de transport n°7 en lien avec notre nouvelle qualité de desserte (nouvel horaire 2021 avec un train par heure) des lignes de trafic régional et assimilées.

1.2 Année Post-COVID

2021, première année post-Covid verra assurément se dérouler une certaine morosité économique et sociale. Afin d'anticiper les fluctuations liées aux impacts financiers, la Municipalité a volontairement péjoré la rubrique 21 Impôts, plus précisément les recettes des personnes physiques ainsi que des personnes morales.

Le compte de charge en lien avec les pertes sur impôts PP & PM, a également été ajusté afin d'anticiper de prochaines pertes simples ou sur remises d'impôts.

1.3 RIE III

Pour l'année 2021, la compensation financière accordée par l'État pour atténuer les effets de la RFFA (Réforme fiscale et Financement de l'AVS, anciennement RIE III ou PF17) est estimée à CHF 31.6 mios. Ce montant a été réparti proportionnellement aux rendements des personnes morales. Pour notre Commune, cela représente une somme de CHF 23'650.00, contre CHF 34'500.00 sur le budget 2020. Cette compensation sera versée directement par l'ACI au début de l'année prochaine.

1.4 La péréquation

Les mécanismes péréquatifs sont actuellement revus au regard des nouveaux enjeux tels que la réforme de la fiscalité des entreprises notamment. Il est prévu que la péréquation soit revue de manière significative à partir de 2023.

Notre Commune est toujours bénéficiaire de la péréquation, mais le montant à recevoir s'en trouve amoindri. Acompte 2020 = CHF – 427'984.00, Acompte 2021 = CHF – 257'631.00 (- 170'000.00)

Sur le budget 2021, notre Commune participe à l'alimentation de la péréquation à hauteur de CHF 877'107.00. Mais elle retouche au niveau du fond « Population » et « Solidarité » une contribution de CHF 1'134'738.00.

Par contre cette année, elle ne jouit pas des dépenses thématiques, respectivement de la prise en charge des dépassements des transports & des routes et des forêts. Sur chacune de ces dépenses, le plafond n'est pas atteint (Plafond transport = 8 points et plafond forêts = 1 point).

Notre commune a pratiquement toujours été bénéficiaire de la péréquation directe. Pour un meilleur suivi historique des acomptes et décomptes nets, le tableau suivant a été édité :

		Acomptes facturés	Décompte final	Différence
2016	Alimentation fonds de péréquation	-178'370.00 CHF	-164'235.00 CHF	-12'135.00 CHF
2017	Alimentation fonds de péréquation	-228'268.00 CHF	-324'836.00 CHF	96'568.00 CHF
2018	Alimentation fonds de péréquation	-189'116.00 CHF	-388'814.00 CHF	199'698.00 CHF
2019	Alimentation fonds de péréquation	-350'818.00 CHF	-264'203.00 CHF	-86'615.00 CHF
2020	Alimentation fonds de péréquation	-427'984.00 CHF	0.00 CHF	
2021	Alimentation fonds de péréquation	-257'631.00 CHF	0.00 CHF	

1.5 Participation à la cohésion sociale

Le montant total de la participation à la cohésion sociale à la charge des communes, tel que présenté dans le projet de budget de l'État de Vaud pour l'année 2021, s'élève à CHF 815'872'100.-. Le montant définitif de la participation à la cohésion sociale doit encore faire l'objet d'une approbation par le Grand Conseil en décembre 2020, lors de l'adoption du budget 2021 de l'État de Vaud.

Au niveau cantonal, les facteurs d'influences sont que les recettes conjoncturelles ont diminué de CHF 20 mios, et l'écrêtement de 7 mios.

Explications :

Les prélèvements conjoncturels sont des transferts financiers calculés sur la base des revenus d'impôts dit « irréguliers ». Il s'agit de recettes fiscales dont l'architecture ne garantit pas un revenu chaque année. Dans le système péréquatif, ces prélèvements se font sur les droits de mutation (DM), l'impôt sur les gains immobiliers (GI), l'impôt sur les successions et donations (Succ.) et l'impôt sur les frontaliers (IF). Il y a donc moins de substances financières à disposition et donc plus de participation pour la répartition du solde.

Écrêter signifie « ôter la partie la plus élevée de quelque chose ». Dans le cas de la péréquation intercommunale vaudoise, il s'agit de la partie la plus élevée (au-dessus de la moyenne) des valeurs du point d'impôt communal par habitant (VPICh) des communes.

Cet écrêtement permet de financer une partie de la participation à la cohésion sociale de CHF 112 mios, tout comme les prélèvements conjoncturels à hauteur de CHF 135 mios. faisant passé le solde à répartir par habitant à CHF 568 mios. (Total 815 mios.).

Ce qui donne pour notre Commune, sur les prélèvements conjoncturels des recettes, une augmentation de notre participation de CHF 17'000.00, et sur les frontaliers une augmentation de CHF 4'000.00.

Notre commune n'est pas impactée par le module d'écrêtage, puisqu'elle se situe en dessous de la valeur moyenne du point d'impôt des communes.

Et sur la répartition du solde, après prélèvement de l'écrêtage et des prélèvements conjoncturels, notre participation subit une augmentation de CHF 99'000.00, pour une augmentation totale (budget 2020 vs budget 2021) de CHF 120'000.00.

1.6 Réforme policière

Pour l'année 2021, le montant à la charge des communes s'élève à CHF 69'975'804.-. Il correspond à celui de l'année 2020 de CHF 68'941'679.- majoré de 1.5 % comme le prévoit la convention signée entre le Canton et les associations faitières des communes.

Notre Commune ne disposant pas de propre Police, participe donc aux deux volets de la réforme policière.

Une première participation pour une commune sans police pour CHF 81'242.00. Cette charge représente la valeur de 2 points d'impôts comptables (Totaux des impôts nets / 68 x 2).

Et la deuxième participation pour la répartition du solde pour CHF 57'366.00. Cette charge représente le montant total avec le renchérissement à payer par les communes en points d'impôts (Montant total / valeur total des points d'impôts péréquatifs x la valeur du point communal de Roche).

Totaux des acomptes : Acompte 2020 = CHF 118'138.00 vs acompte 2021 = CHF 138'608.00 (+ 20'000.00)

1.7 Valeur du point d'impôt communal

Notre Commune a aussi vu l'augmentation de la valeur de son point d'impôt, passant de 48% de la moyenne à 53%.

La valeur du point d'impôt est passée de CHF 37'000.00 (Budget 2020) à CHF 45'000.00 sur le budget 2021. Ceci explique également l'augmentation générale de notre participation aux deux péréquations (indirect et direct) ainsi qu'à la réforme policière.

La VPIC_h (valeur du point d'impôt communal par habitant) permet de déterminer quelles sont les communes qui ont une « faible » ou une « forte » capacité financière ou, plus exactement, une capacité financière inférieure ou supérieure à un seuil donné (la moyenne des communes par exemple).

Dans le système péréquatif vaudois, la capacité financière est évaluée à l'aide du rendement des impôts réguliers suivants :

Impôts sur le revenu et la fortune, impôts sur le bénéfice et le capital, impôt spécial d par les étrangers, impôt spécial affecté, impôt à la source, impôt personnel, impôts complémentaires sur les immeubles des personnes morales, impôt foncier (normalisé au taux théorique de 100).

Pour l'année 2021, la compensation de la Confédération concernant la RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS) est également prise en compte. Le total des rendements est divisé par le coefficient fiscal (taux d'impôt) de la commune, afin d'obtenir la valeur du point d'impôt communal en CHF.

2. BUDGET 2021

Le présent budget 2021 a particulièrement été difficile à mettre en œuvre. Il a fallu tenir compte des différents retards d'information et de décomptes liées à l'impact subies par nos institutions en lien avec la pandémie COVID-19.

Ce budget a donc été planifié avec comme toujours la plus grande prudence, permettant une tenue ainsi qu'une gestion normalisée de l'exploitation du ménage communal. Mais cette année, pour ces projections, le contexte économique a été particulièrement prise en compte.

Face à la progression de la pandémie de COVID-19, la mise en place de mesures sanitaires d'endiguement strict s'est imposée à la mi-mars et début novembre. De nombreuses entreprises ont dû réduire ou interrompre leurs activités commerciales, par exemple dans l'hôtellerie / restauration, le commerce de détail ou encore dans le domaine de la culture et des loisirs. Ce coup de frein a provoqué une contraction brutale de la production et des dépenses de consommation privée. Le contexte international s'est lui aussi détérioré. Ces événements, tout comme les incertitudes qui persistent face à l'avenir, ont un impact important sur notre économie. Les principaux centres de recettes de la rubrique n°2 « Finances » ont été intégrés avec la plus grandes réserves voire pessimismes.

Sur cette planification budgétaire, une certaine quantité de petits travaux ont été imputés aux comptes d'exploitations, afin de permettre une mise en œuvre simple et rapide.

Le plan des investissements 2021, joint au présent budget, a également été épuré ne laisse paraître que des investissements stratégiques, jugés d'importance par la Municipalité ainsi que les investissements liés aux engagements intercommunaux.

Ce plan prévoit pour 2021, un investissement de près de CHF 1'820'000.00.

La marge d'autofinancement se situe quant à elle, à CHF 653'553.00, contre CHF 884'449.00 en 2020, CHF 877'108.00 en 2019, et CHF 723'375 en 2018.

Le principal facteur de cette baisse de notre marge d'autofinancement sont liés aux prélèvements sur fonds spéciaux à la réserve, dans le cadre de préavis (200 KCHF sur préavis 60/2020 et 150 KCHF sur préavis 58/2020), ainsi qu'à cause de l'excédent de charge laissé au budget.

2.1 Commentaires généraux par chapitre

11 – Administration

Notre administration exerce continuellement une multitude de tâches dont le volume déjà important continue de croître. Les collaborateurs de chaque service sont toujours très sollicités par les diverses demandes. Afin de soulager ses différents services des tâches simples et rébarbatives et afin de promouvoir la formation, une apprentie de commerce a été engagée le 24 août 2020.

En plus des tâches permanentes et des diverses demandes à traiter, le greffe municipal s'attèle à la mise à jour et à l'établissement de nouveaux règlements. L'archivage des documents devient une priorité pour ce service suite à l'installation d'un nouveau programme informatique plus performant.

Pour le secteur du contrôle de l'habitant, le nombre de mutations faites par mois par ce service est toujours important. Le travail du secteur de la bourse ne perd pas en intensité avec les facturations des différents permis de construire, d'habiter, règlements et facturations des nombreux dossiers de la police des constructions, gestion et édition des amendes d'ordre de la commission de police. En effet, un grand nombre d'infraction au règlement sur la gestion des déchets a été constaté.

30 – Domaine et bâtiments

Les importants objets de rénovation ou de transformation de ce service passeront par voie de préavis ainsi que par les comptes d'investissements. Les autres charges d'entretien et d'intendance ont été minimisées dans ce budget.

La Municipalité œuvre toujours sur une gestion stricte des ATF et des emprunts dans le but d'optimiser les charges d'intérêts de plusieurs rubriques du service des gérances.

La charge d'exploitation budgétaire de ce poste, est de plus de CHF 1'523'187.00. Cependant, les imputations internes, répartissant les charges salariales dans les différents secteurs de service, représentent à elles seules une charge de CHF 248'965.00 (environ 16%).

Le plan des investissements prévoit pour ce poste, un engagement financier de près de CHF 300'000.00.

4 – Travaux

La rubrique des travaux est un secteur de charge très important dans le budget communal avec près de CHF 1'326'585.00 de charge. Cependant, les imputations internes, répartissant les charges salariales dans les différents secteurs de service, représentent à elles seules une charge de CHF 212'150.00 (environ 16%).

Le plan des investissements prévoit pour ce poste, un engagement financier de près de CHF 1'520'000.00.

45 – Ordures ménagères et décharge

La comptabilité de cette rubrique présente un excédent de charges de CHF 27'500.00.

Le facteur pesant lourd dans cet excédent est la charge des ramassages et transports pour CHF 75'000.00. Mais en règle générale, suite aux influences du nouveau règlement d'élimination des déchets (en place depuis maintenant quelques années) ainsi que par la mise en place de la nouvelle déchèterie, la gestion de ce compte de charge est acceptable avec un financement projeté de 90% par les taxes et 10% par l'impôt. Ce bon ratio est aussi dû au fait d'absence de charge d'amortissement et d'intérêt. Les bonnes pratiques des habitants sont étroitement surveillées par la bourse communale ainsi que par nos employés communaux sur le terrain.

46 – Réseaux d'égouts, d'épuration

Le taux de couverture de ce compte par les diverses taxes est pour la quatrième année de 100%, rendant ce compte autonome, sans un recours au complémentaire financier par l'impôt. Le facteur des M3 d'eaux consommés influence significativement la valeur de la taxe annuelle d'entretien des collecteurs EU, ainsi que l'indicateur des M2 de surface imperméable, sur la valeur de la taxe annuelle d'entretien des collecteurs EC. Ce dernier fait toujours l'objet de contrôle et d'affinage des surfaces imperméables par notre fontainier communal. Notre participation aux charges d'exploitation d'EPUDEHL est toujours très, trop importante pour près de CHF 157'000.00 budgété. Cela vient du constat qu'encore trop d'eau claire parasite se déversent dans les eaux usées traitées. La Municipalité s'efforce toujours à rechercher les points litigieux pour les assainir. Cette autonomie est aussi due à une faible charge d'amortissement et d'intérêt.

47 – Cours d'eau et digues

ECF – Canal du Haut Lac

Selon indications de bases, le budget total de l'ECF du Haut-Lac est d'environ 10 millions de francs, dont la part incombant à la commune de Roche est estimée à 2.63%, soit près de CHF 264'000.-.

Dans le cadre des travaux du projet cité en titre, l'ouverture des soumissions pour le secteur de Roche ainsi que les plus-values liées aux travaux réalisés sur les Communes de Noville et Rennaz, indiquent un dépassement significatif du budget total prévu pour l'ECF.

Après analyse détaillée du bureau B+C, le montant total de la plus-value a pu être déterminée ; la plus-value est de l'ordre de 3'910'000.- TTC, soit un montant total de l'ECF de l'ordre de 13'950'000.- TTC.

Cette plus-value est notamment liée à la mise en place des enrochements sur tous les pieds de berges, les prestations archéologiques, des travaux supplémentaires liés au déplacement du canal sur la Commune de Roche qui demandent le déplacement de plusieurs conduites

(eaux usées, gaz, etc.), le renforcement du pied de berge (selon ce qui s'est passé pour le canal réalisé), les honoraires liés aux travaux supplémentaires.

La participation pour notre commune, passera donc de CHF 264'052.00 à CHF 366'885.00, pour une plus-value de CHF 102'833.00.

La clé de répartition est toujours la même, respectivement, pour la Confédération subvention de 56%, les communes participent à 4.25% (Noville = 1.22%, Rennaz = 0.40% et Roche = 2.63%), le H144 à 0.25% et la part cantonale à 39%.

Un préavis d'apurement sera certainement soumis prochainement au Conseil communal.

ECF – R3

La Municipalité suit de très près cet important dossier, afin de défendre et ajuster les projections participatives pour notre commune, qui s'annoncent élevées. Selon les premières projections, les charges pour la zone « Chablais » est estimée à 680 millions, avec une participation des neuf communes impactées à hauteur de 5%. Cela représente une participation théorique pour Roche de CHF 785'832.00.

61 – Corps de Police - Réforme policière

Le protocole d'accord signé en 2013 entre le Conseil d'État et les deux associations faitières (UCV et AdCV) prévoyait une échéance au 31.12.2017, les parties devaient ouvrir des négociations pour régler la participation des communes pour les années 2018 et suivantes. Les signataires du protocole d'accord ont décidé de reporter les négociations à 2022 et que la participation financière des communes, continuerait à être indexée de 1.5% par année. Pour l'année 2021, le montant à la charge des communes s'élève donc à CHF 69'975'804.00, correspondant à celui de l'année 2020 de CHF 68'941'000.00, majoré donc des 1.5%. La gestion de la facturation est assurée par la Police cantonale vaudoise (Polcant).

7 – Sécurité sociale

Les chiffres des comptes de la sécurité sociale nous sont principalement transmis par la Direction générale des finances communales par les projections de la péréquation, mais également par les structures intercommunales comme l'ARASAPE.

Même en tenant compte de la reprise totale de la charge de l'AVASAD par le canton, la charge de cette rubrique approche les 1.5 million de francs pour notre commune, représentant une part très importante d'affectation des revenus de la commune à ce seul secteur « Social ».

Participation à la cohésion sociale (ancienne facture sociale)

Sous la dénomination « facture sociale » sont regroupés les coûts de la politique sociale définis dans l'article 15 de la Loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et supportés par les communes et le canton. Cette répartition est réalisée pour moitié à la charge des communes et l'autre moitié à la charge du canton. Selon le protocole d'accord de juillet 2013 sur les négociations financières entre l'État et les communes, l'augmentation de cette facture est répartie différemment : deux tiers à la charge du canton et un tiers à la charge des communes, depuis le 1^{er} janvier 2016.

Le montant total de la facture sociale à la charge des communes, tel que présenté dans le projet de budget de l'État de Vaud pour l'année 2021, s'élève à CHF 815'872'100.00. En déduisant l'écrêtage et le prélèvement conjoncturels, le solde à répartir s'élève à CHF 568'553'712.00 (sur 806'088 habitants, ce qui donne mathématiquement CHF 705.32 par habitants)

Réseau d'accueil de jour des enfants du district d'Aigle

La répartition des coûts de fonctionnement entre les communes qui ont adhéré au but optionnel AJE comprend une contribution socle de 30% du déficit des structures du réseau « Enfants Chablais » en fonction du nombre d'habitants, le solde (70%) étant réparti entre les communes en fonction de la consommation de ces derniers.

La détermination des heures consommées par commune, lors de rétablissement des budgets, est, usuellement, basée sur la consommation effective d'août à juillet. Les heures de garde 2020 ayant été biaisées par la fermeture des structures due à la pandémie COVID 19, les heures de mars à mai 2020 correspondent à celles de janvier 2020.

Les budgets 2021 sont basés sur une consommation totale d'heures de 1'344'653.94 contre 1'216'266.83 au budget 2020, soit une augmentation de 10.56%.

Les communes enregistrant de fortes variations verront ainsi leur contribution augmenter comparativement à 2020.

La commune de Bex enregistre une hausse de la consommation d'heures, notamment en crèche avec 30'467.25 heures supplémentaires projetées pour 2021. Cela s'explique par l'augmentation des places de la crèche du Croc'Pom en 2019 qui enregistre un taux de remplissage croissant.

La commune de Chessel a, quant à elle, doublé sa consommation entre 2020 et 2021, les parents bénéficiant d'une structure d'accueil préscolaire à Rennaz.

Concernant la commune de Leysin, la consommation en heures d'accueil parascolaire est passée de 0 à 8'042 due à l'ouverture de l'UAPE Le Suchet. Par ailleurs, la consommation d'heures en accueil familial de jour est également en augmentation de 26.15%.

L'ouverture de la crèche Les Renardeaux implique également une hausse de la consommation d'heures d'accueil préscolaire pour la commune de Noville de 67.42%. La consommation en accueil parascolaire et en accueil familial de jour est stable.

La commune d'Ormont-Dessous enregistre une variation de +19.70% d'heures préscolaires, +9.26% d'heures d'accueil en UAPE, par l'ouverture de la structure Les Petits Montagnards et +6.03% en accueil familial de jour.

Le montant moyen par habitant augmente de CHF 165.08 au budget 2020 à CHF 169.90 dans le budgétaire 2021, soit une variation de 2.92%.

Pour Roche, la consommation d'heure passe d'un pourcentage participatif de 7.80% en 2020, à 7.51% en 2021, soit une variation de -3.72%.

81 - Service des eaux

Depuis 2018, la Municipalité a scindé la rubrique Service industrielle en deux postes.

Le 811 en lien avec le service des eaux communal (interne) et le 812 en lien avec le service des eaux intercommunal (EPUDEHL) et la station de traitement des Lizettes.

Les deux postes sont équilibrés, les amortissements sont honorés et des attributions au fonds de réserve ont pu être passées.

2.2 Conclusions

Dans un contexte où l'Etat de Vaud réduit son coefficient d'imposition et alors que les charges non maîtrisables supportées par la Commune restent conséquentes, fort des synthèses décrites plus haut, de l'analyse des principaux facteurs d'influences et des prévisions budgétaires ainsi qu'aux prévisions d'investissement, la Municipalité et la Bourse communale en priorité, mais également tous les services communaux œuvreront en 2021 avec comme objectif commun, de clôturer l'exercice le plus proche de l'équilibre.

Le risque de devoir clôturer l'exercice en excédent de charge demeure, toutefois son impact pourra être limité, par l'activation du fond de réserve péréquatif, et ou par une absorption de toute ou partie du déficit par le capital du bilan.

2.3 Commentaires détaillés par compte

1. Municipalité et Administration

101.300	<u>Jetons de présence, traitements</u> Charge liée aux traitements des jetons de présence des membres du Conseil Communal, aux délégués des commissions, des membres du bureau ainsi que du Président(e).	35'000.00
102.300	<u>Traitements Municipalité</u> Charge liée aux rémunérations de base des indemnités du Syndic et des membres de la Municipalité. Il a été tenu compte des 6 mois de gestion de la Municipalité en sous-effectif.	83'500.00
102.3001	<u>Vacations Municipalité</u> Ce compte a été provisionné à la hausse en raison de l'importance du nombre de dossiers à traiter, des diverses représentations, à l'implication de la Municipalité dans les planifications et rédactions des préavis.	95'000.00
102.436	<u>Jetons de présence</u> Compte de recette en lien avec les participations des membres de la Municipalité dans les diverses structures intercommunales, comme « Chablais Région », Holdigaz, etc...	6'500.00
11.301	<u>Traitements du personnel</u> Charge salariale globale des collaborateurs(trices) de la commune. Chiffre influencé avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement du personnel au 01.01.2020. Une partie importante des heures sont ventilées en imputations internes afin de charger à juste valeur les différentes rubriques comptables. Une autre partie facturée à des tiers.	883'500.00
11.305.2	<u>Assurances maladies APG</u> La compagnie d'assurance a procédé à un apurement des primes, faute aux nombreux cas de sinistres des dernières années.	18'700.00

11.309	<u>Charges diverses et formation professionnelle</u> La Municipalité prône la formation continue de ses collaborateurs(trices) et encourage les divers cours de perfectionnement	6'500.00
11.3101	<u>Imprimés, entêtes, enveloppes</u> La charge de ce poste est liée aux divers imprimés, communications ainsi qu'aux « Roche info ».	13'000.00
11.3157	<u>Émoluments</u> Charges liées aux dossiers de permis de séjour pour étrangers transmis par la commune au SPOP. Ces prestations et émoluments sont refacturés aux intéressés. La contrepartie figure sous la rubrique 11.4312.	14'000.00
11.3184	<u>Frais contentieux</u> La bourse communale traite passablement de dossiers dans le secteur du contentieux. Une importante épuration (Nettoyage) a été faite ces dernières années. La charge 2021 est liée au suivi courant.	3'000.00
11.319	<u>Cotisations à des institutions de droit privé</u> Pour les plus importants : Radio Chablais, Chablais Région et UCV.	30'000.00
11.36531	<u>Personnes âgées</u> La somme allouée à la sortie annuelle des personnes âgées est liée à l'organisation et à la destination.	8'000.00
11.4901	<u>Salaires imputations internes</u> Selon les besoins planifiés et estimations horaires des employés dans les différents dicastères. Pour coller au plus juste avec le coût réel des charges, ce volume d'imputation interne qui sera ventilé sur chaque poste concerné, comprendra, outre le montant du traitement net du personnel, les cotisations AVS, caisse de pensions et assurances.	632'750.00
15.351	<u>Fondation-école de musique (FEM)</u> Part de la commune relative à la loi sur les écoles de musique, représentant une participation de CHF 9.50/hab (base 1880 habitants, estimation 31.12.2020).	17'900.00
15.3523.1	<u>Écoles de musique – aide individuelle</u> Aide individuelle octroyée selon le nouveau règlement communal, basé sur la loi cantonale du 3 mai 2011 sur les écoles de musique. Base de 5 élèves à CHF 300.00.	1'500.00
15.3653	<u>Aides et subventions aux sociétés culturelles</u> La charge principale est allouée au fonds d'aide en faveur de l'emblématique Fondation du musée suisse de l'Orgue.	2'400.00

18.3517	<u>Part au déficit d'exploitation, lignes de transport</u> Montant de la contribution financière en faveur des lignes de trafic régional à charge de notre commune. (Bassin n° 7). La répartition est donnée par le service cantonal de la mobilité sur les bases des articles 14 à 16 de la LTP. Avec sa nouvelle desserve ferroviaire, notre Commune participe aux frais à hauteur d'un ratio de 1,0 point (Anciennement 0,6). L'augmentation de l'offre planifiée avec l'extension du RER Vaud prévue pour décembre 2020, fait bondir notre participation (budget 20 / budget 21) de à près de CHF 75'000.00.	212'817.00
19.311.1	<u>Soft & licences</u> La charge représente les renouvellements des différentes licences annuelles comme Office 365, T2i, etc.... En lien également avec le nombre de postes de travail à disposition.	4'000.00
19.315	<u>Entretien – maintenance – travaux informatique</u> La charge importante de ce poste comprend, l'adaptation du système d'exploitation (de BDI à T2i) pour la bourse et le contrôle des habitants, l'adaptation du système pour le greffe, les contrats de maintenances proactifs, les dépannages et interventions, etc...	20'000.00
19.318.1	<u>Internet & développement du site communal</u> Maintenance et développement classique du site internet communal avec la société Quicksite.ch.	3'000.00
 21. Impôts		
<p>La plus grande prudence a été le maître mot pour l'estimation des revenus de cette rubrique. Les chiffres prévisionnels ont pour base les recommandations de la Recette d'Impôt, ainsi que les chiffres du portail IAM arrêtés au 30.09.2020 (dernière base de référence).</p>		
20.3301.45	<u>Pertes sur débiteurs - déchets</u> Adaptation de la perte projetée, suite à l'introduction de la nouvelle réglementation au niveau des taxes déchets, passablement de dossiers font l'objet de recours ou d'un suivi contentieux.	2'000.00
20.3301.46	<u>Pertes sur débiteurs - épuration</u> Adaptation de la perte projetée, suite à l'introduction de la nouvelle réglementation au niveau des taxes d'épuration EU, passablement de dossiers font l'objet de recours ou d'un suivi contentieux.	250.00
21.3819	<u>Attribution au financement de manifestations touristiques</u> En lien avec le compte de recette 21.4066. Cette attribution est affectée à la réserve du bilan. Les frais d'administrations sont préservés.	7'200.00
21.4001	<u>Impôt sur le revenu</u> Planification des recettes en tenant compte du taux d'imposition de 68 points, des chiffres arrêtés au 30.09.2020	2'440'000.00

	et à une certaine réserve quant à la morosité et difficulté économique du moment.	
21.4002	<u>Impôt sur la fortune</u> Adaptation des revenus selon les recommandations de la recette, et des chiffres du portail IAM.	250'000.00
21.4011	<u>Impôt bénéfice personnes morales</u> Adaptation des revenus selon informations du portail IAM. Ce compte est impacté par la RIE III Vaudoise. La compensation fédérale de 32 millions de francs est introduite sur le compte spécifique 21.451.	120'000.00
21.4020	<u>Impôt foncier</u> Revenu de ce compte est calqué sur le taux communal de 1,2 ‰, en lien avec les observations et projections faites sur le portail IAM.	300'000.00
21.4066	<u>Taxe de séjour</u> Introduction au 01.01.2020 de la nouvelle taxe de séjour.	8'000.00
21.4066.1	<u>Taxe sur les résidences secondaires</u> Introduction au 01.01.2020 de la nouvelle taxe sur les résidences secondaires.	1'000.00
21.4090	<u>Impôt récupéré après défalcons/achats ADB</u> Bons retours sur les rachats d'actes de défaut de bien !	40'000.00
21.4101	<u>Taxe débit de boissons alcooliques</u> Perception des taxes des licences de vente des boissons alcoolisées à l'emporter.	9'000.00
21.4411	<u>Part sur gains immobiliers</u> Imposition liée à chaque aliénation d'immeuble ou chaque opération imposable ou exemptée en vertu des articles 61 et 62 LI. Somme budgétée selon l'état du compte au moment du budget et des prévisions de mutations.	100'000.00
21.451	<u>Impôt participation du canton</u> Compensation fédérale de 32 millions de francs en lien avec la RFFA.	23'650.00
21.4903	<u>Imputation internet S.I.</u> Somme perçue du service des eaux intercommunal (812) au titre de la mise à disposition du potentiel patrimonial de la source des Lizettes.	60'000.00
22. Service financier		
22.352.1	<u>Alimentation fonds de péréquation directe</u> Chiffre communiqué par les services de l'État. Alimentation du fonds de péréquation selon les capacités purement financières de la Commune, selon le système de calcul péréquatif actuellement en place.	877'107.00

22.422	<u>Revenu capital patrimoine financier</u> Revenus des dividendes du portefeuille d'actions de la commune.	230'000.00
22.452.1	<u>Retour fonds péréquation directe, année en cours</u> Selon les projections et acomptes reçus, notre commune devra, pour l'exercice 2021, alimenter le fonds de péréquation directe à hauteur de CHF 877'107.00 (Compte 22.352.1) et verra sa rétrocession passée à CHF 1'134'738.00. Le facteur des dépenses thématiques (Transport, route et forêts) n'est plus accordé pour Roche sur le budget 2021. Notre commune est bénéficiaire de la péréquation directe, avec une part en sa faveur budgétée à CHF 257'631.00.	1'134'738.00
3. <u>Domaines et bâtiments</u>		
31.3142	<u>Entretien des chemins</u> Somme allouée aux travaux d'entretien des chemins.	20'000.00
31.3144	<u>Entretien des drainages</u> Somme allouée à l'entretien courant. Les travaux d'importances, passeront par voie de préavis.	3'000.00
32.3145	<u>Frais de dégagement des filets pare-pierres</u> Somme en lien avec les travaux réalisés et leurs frais d'entretien courant.	2'000.00
32.3146	<u>Frais d'exploitations</u> Charges en liens avec une participation de notre Commune à des travaux spéciaux sur le Rocher de Sauquenil pour CHF 10'000.00.	11'500.00
32.3319	<u>Amortissement forêt</u> Dernière tranche d'amortissement pour ce compte.	7'712.00
340.4232	<u>Location des places de stationnement</u> Revenu des locations de places jaunes dans le village.	15'000.00
341.314	<u>Entretien du bâtiment</u> Réserve pour divers travaux de maintenance.	5'000.00
343.331.1940	<u>Amortissement réfection de l'appt. Au rez, Vurziers – Rue des Salines 15, préavis 40/2019</u> Première charge d'amortissement réelle (Selon décompte final) liée aux travaux précités.	1'294.00
345.331.1056	<u>Amortissement couvert historique Salines de LLEE</u> Selon convention passée avec la Fondation du Musée Suisse de l'Orgue, après la vente et l'entrée en force du permis de construire, le couvert a été restitué et le solde de l'amortissement a été facturé.	0.00

348.314	<u>Entretien du bâtiment</u> Nouveau compte en lien avec l'acquisition du bâtiment de la parcelle 540 (ancienne poste). Un montant d'entretien a été réservé pour de petit travaux.	5'000.00
348.322	<u>Intérêts emprunt</u> Petite charge d'intérêt annuel en lien avec l'emprunt généré pour l'acquisition de l'objet.	1'500.00
348.423	<u>Revenu de location</u> Montant d'une possible recette locative, selon affectation des locaux projetés.	1'000.00
350.314	<u>Entretien du bâtiment</u> Nouveau compte en lien avec l'acquisition du bâtiment de la parcelle 200. Un montant d'entretien a été réservé pour de petit travaux.	10'000.00
350.3185	<u>Honoraires divers</u> Charge en lien avec les frais et honoraire d'acquisition de la parcelle.	50'000.00
350.322	<u>Intérêts emprunt</u> Petite charge d'intérêt annuel en lien avec l'emprunt généré pour l'acquisition de l'objet.	10'000.00
350.331.2060	<u>Amortissement achat parcelle communale n°200, préavis 60/2020</u> Comme convenu dans le préavis précité, la somme d'acquisition ne rentrant pas dans le patrimoine financier au bilan et amortie par un prélèvement à la réserve.	200'000.00
350.4231	<u>Revenu du bâtiment</u> Projection d'une recette locative, avec la société exploitante actuelle de la structure « Sogetri »	150'000.00
350.481	<u>Prélèvement à fonds de réserve</u> Somme prélevée à la réserve, en transit dans les comptes d'exploitations.	200'000.00
351.331.1941	<u>Amortissement mise à niveau du réseau internet au Collège des Salines, préavis 41/2019</u> Nouvelle charge d'amortissement ordinaire du préavis précité	12'750.00
351.331.2054	<u>Amortissement chauffage Salle des Salines et éclairage Espace Livres, préavis 54/2020</u> Nouvelle charge d'amortissement ordinaire du préavis précité	22'400.00
351.481	<u>Prélèvement à fonds de réserve</u> Somme prélevée à la réserve, en transit dans les comptes d'exploitations	22'400.00

354.314	<u>Entretien du bâtiment</u> Charge d'entretien courant ainsi qu'une réserve pour l'entretien extérieur du bâtiment (nettoyage et peinture).	25'000.00
---------	--	-----------

4. **Travaux**

42.3147	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Réserve en lien avec les différents dossiers du service et les charges d'expertises liées.	10'000.00
---------	--	-----------

42.3185.2	<u>Honoraires spécifiques à Agglo Rivelac</u> Compte en lien avec le projet d'Agglo RiveLac et la participation de notre commune.	5'640.00
-----------	---	----------

42.331.2058	<u>Amortissement PA Les vernes charges foncières et travaux routiers, préavis 58/2020</u> Comme convenu dans le préavis précité, la somme prévue d'amortir par un prélèvement à la réserve	150'000.00
-------------	--	------------

42.481	<u>Prélèvement à fonds de réserve</u> Somme prélevée à la réserve, en transit dans les comptes d'exploitations.	150'000.00
--------	---	------------

431.331.2053	<u>Amortissements remplacement éclairage Pré de la Cava et Vers la Gare, Préavis 53/2020</u> Sommes d'amortissement ordinaire pour CHF 3'041.00 ainsi que par prélèvement à la réserve pour CHF 19'500.00.	22'541.00
--------------	--	-----------

431.3819	<u>Attribution fonds de réserve soutien énergies renouvelables</u> Montant perçu de Romande Énergie relatif à la taxe de 0.2 ct/kWh est porté en compte de réserve au bilan.	20'000.00
----------	--	-----------

431.4066	<u>Taxe – énergies renouvelables</u> Recette de la taxe environnementale de 0.2 ct, perçue par Romande Énergie pour le compte de la commune.	20'000.00
----------	--	-----------

431.411	<u>Taxe usage au sol, Romande Énergie</u> Estimation donnée par le distributeur Romande Énergie sur les prévisions de remboursement à la Commune des taxes perçues, selon les dispositions légales en vigueur.	70'000.00
---------	--	-----------

431'481	<u>Prélèvement à fonds de réserve</u> Somme prélevée à la réserve, en transit dans les comptes d'exploitations	19'500.00
---------	--	-----------

45. **Ordures ménagères – collecte et évacuation**

45.4342 45.4356	<u>Taxes de base - déchets ménages et entreprises PP & PM</u> (PP=personnes physiques / PM=personnes morales) Nouveaux comptes relatifs aux parts fixes des taxes sur l'élimination des déchets.	133'000.00 (au total)
--------------------	---	--------------------------

45.4342.01	<u>Taxes au sac - déchets PP</u> Comptes relatifs aux parts des sacs taxés selon le nouveau concept et règlement entré en vigueur en 2014.	89'000.00
------------	--	-----------

46. Réseaux d'égouts, d'épuration

46.314	<u>Entretien canalisations & Collecteurs</u> Poursuite de la campagne d'entretien des collecteurs dans la plaine ainsi que d'entretien et travaux courants dans le village.	65'000.00
46.3526.1	<u>Participation exploitation EPUDEHL</u> Ces chiffres sont annoncés par EPUDEHL et font partie du budget de cette structure intercommunale. Cette charge représente la participation de Roche, calculée en EQH (Équivalent-habitant).	157'208.00
46.3526.2	<u>EPUDEHL – Taxe fédérale épuration</u> Nouveau compte lié à la nouvelle taxe fédérale d'épuration des micropolluants. Taxe facturée par le SIGE à EPUDEHL, puis par EPUDEHL aux communes. La perception de cette taxe au niveau communal sera faite à travers la facture de vente d'eau et d'épuration. Elle doit être causale et liée à la logique du pollueur payeur. Le retour (recette) se fait à travers le nouveau compte 46.4526.	16'155.00
46.3811.1	<u>Attribution à fonds de réserve</u> Attribution à la réserve du bilan pour travaux futurs	26'092.00
46.434.01	<u>Taxes raccordement Eaux usées / Eaux claires</u>	10'000.00
46.434.02	Adaptation du protocole de perception des taxes uniques de raccordement. Entre les acomptes et taxations définitives, les taxes seront passées en compte d'attente au bilan. Elles passeront à travers les comptes de fonctionnements uniquement une fois la taxation finale effectuée. Cette pratique évitera les importantes fluctuations des sommes.	10'000.00
46.4342.1	<u>Taxes d'entretien des collecteurs EU</u> Le facteur des M3 d'eaux consommés influence significativement la valeur de la taxe annuelle d'entretien des collecteurs EU, ainsi que l'indicateur des M2 de surface imperméable, sur la valeur de la taxe annuelle d'entretien des collecteurs EC.	95'000.00
46.4342.2	<u>Taxes d'entretien des collecteurs EC</u> Compte impacté par les valeurs des M2 de surface imperméable. Ces indicateurs influent sur la valeur de la taxe annuelle d'entretien des collecteurs EC.	50'000.00
46.4343	<u>Taxes épuration</u> Taxe annuelle d'épuration facturée en relation avec les mètres cubes d'eau consommés.	125'000.00

47. Cours d'eau et digues

47.3147.1	<u>ECF de l'Eau Froide, participation pour les travaux prioritaires de la correction fluviale</u> Charge relative à la participation de notre commune aux travaux de l'ECF qui se terminera en début 2021.	00.00
-----------	--	-------

5. Instruction publique et cultes

51. Enseignement

50.352	<u>Participation à la création de l'ASPIHL</u> Suite à la création de l'ASPIHL et à l'installation de ses autorités, une somme de CHF 100'000.00 a été arrêté par les Communes pour permettre la mise en place du bureau et des frais liés. La clé de répartition définir est celle de la clé de répartition scolaire (env. 20% pour Roche).	20'000.00
--------	--	-----------

51.352.01	<u>Répartition des coûts scolaires</u> Participation aux coûts du Cercle scolaire de Villeneuve Haut-Lac selon la clé de répartition établie proportionnellement à la population et au nombre d'élèves. (Selon art.21 de la convention scolaire approuvée par le Conseil d'État le 16 mars 2011). La planification de la répartition est de : 4.175% pour Chessel, 11.55% pour Noville, 8.84% pour Rennaz, 20.22% pour Roche et de 55.215% pour Villeneuve. Notre participation est donc bien de CHF 895'165.00, auquel vient se soustraire la location de nos bâtiments (avec entretien) pour une somme de CHF 606'826.00. Le solde net de la participation de notre commune des de CHF 288'339.00.	895'200.00
-----------	---	------------

51.4522	<u>Participations pour frais scolarisation enfants requérant d'asile</u> Retour de la participation des frais liés à la scolarisation des enfants des requérants d'asile versé par les services de l'État de Vaud.	16'000.00
---------	--	-----------

6. Police

61. Corps de police

61.351	<u>Réforme policière</u> Les communes financent les missions générales de police soit directement par leur propre police communale, soit en versant à l'État un montant basé sur le coût réel des prestations de la police cantonale - (Art. 45 – Loi sur l'organisation policière vaudoise). Dépourvue de police, la commune de Roche doit donc s'acquitter des deux contributions auprès de l'État. Ainsi, notre participation liée au coût réel des prestations de la police cantonale se monte à CHF 57'336.00 à laquelle s'ajoute la bascule de 2 points d'impôt écrêtés, comme pour	138'608.00
--------	---	------------

toutes les communes vaudoises, soit CHF 81'242.00. D'où le montant total de CHF 138'608.00 porté à ce compte.

61.3528 **Prestations de tiers – agent de police et sécurité** **1'000.00**
La convention passée avec la commune de Villeneuve pour le partage des services d'un ASP (assistant de police) a été résiliée. Une provision est toutefois portée en compte afin d'engager ponctuellement des prestations d'agents de sécurité privés.

61.4362 **Remboursements de tiers (notifications).** **8'000.00**
Montant versé par l'Office des Poursuites pour les notifications des commandements de payer aux habitants effectués par l'administration et par notre huissier.

65. Défense contre l'incendie

65.3521.1 **SDIS du Haut-Lac, participation aux charges exploitation** **47'500.00**
Participation financière de notre commune au regroupement du SDIS du Haut-Lac, liée aux charges générales d'exploitation du corps.

65.3521.2 **SDIS du Haut-Lac, participation au loyer de la caserne** **35'000.00**
Part de la participation de notre commune aux investissements structurels de la caserne du SDIS du Haut-Lac (sur le territoire de la commune de Rennaz).

66.331 **Amortissement abri PCI** **0.00**
Cette charge d'amortissement est terminée.

7. Sécurité sociale

71. Service social

710.3525 **Service social** **49'000.00**
Les Agences d'assurances sociales (MS), regroupées au sein de l'ARASAPE depuis 2005, font l'objet de rubriques comptables particulières. Leur financement se répartit entre les communes en proportion du nombre d'habitants (réf. article 30 alinéa 1 b) des statuts de l'ARASAPE.
L'ensemble des dépenses liées au fonctionnement des agences d'assurances sociales est résumé ci-dessous. Leur financement est assuré par :
- Une participation de l'État (ancienne contribution de la caisse cantonale vaudois de compensation AVS).
- Des mandats donnés par les communs sièges d'agences, en vertu de conventions particulières avec Aigle et Villeneuve.
La différence entre les charges et les produits doit être répartie entre les communes membres de l'association au prorata du nombre d'habitants.
La répartition des coûts de fonctionnement des Agences D'Assurances Sociales pour notre commune se monte à CHF 49'000.00, contre CHF 40'867.00 sur le budget 2019.

711.301	<u>Classe de français</u> Charge liée au salaire de l'enseignante de la classe de français mise en place dans le cadre du plan d'intégration.	6'800.00
711.3654	<u>Frais de fonctionnement de la classe de français</u> Compte lié uniquement aux frais de fonctionnement, épuré de la charge de prestation de service.	500.00
711.4350	<u>Recettes classe de français</u> Recettes liées au retour des subventions d'écolage versées par l'association villeneuvoise et aux écolages versés par les élèves.	4'500.00

72. Prévoyance sociale cantonale

Le Département de la santé et de l'action sociale n'a pour l'heure (10.11.2020) les commentaires et explications de la répartition de nouvelle participation à la cohésion sociale prévisionnelle pour 2021.

72.35154	<u>PC à domicile et hébergement</u> A ce jour, aucun commentaire n'a été reçu par le département de la santé et de l'action sociale.	283'087.00
72.35154.1	<u>Subventions et aides aux personnes handicapées</u> A ce jour, aucun commentaire n'a été reçu par le département de la santé et de l'action sociale.	133'244.00
72.35156	<u>RI et participation cantonale à l'assurance chômage</u> A ce jour, aucun commentaire n'a été reçu par le Département de la santé et de l'action sociale.	296'662.00
72.35157	<u>Participation LAMAL</u> A ce jour, aucun commentaire n'a été reçu par le département de la santé et de l'action sociale.	134'535.00
72.35159	<u>Prest. Pour la famille et autres prest. sociales</u> A ce jour, aucun commentaire n'a été reçu par le département de la santé et de l'action sociale.	71'333.00

73. Santé publique

73.3654.2	<u>Participation petite enfance ARASAPE</u> Participation de la commune au réseau d'accueil de jour des enfants (LAJE - loi sur l'accueil de jour des enfants) organisé au niveau du district d'Aigle créé en janvier 2009. La totalité des charges de l'ARASAPE pour le budget 2021 se monte à CHF 21, 4 millions, contre des recettes de 13,6 millions. Le solde à répartir entre les communes de la région est de CHF 7.8 millions, contre 8.2 millions en 2020 et 5,8 millions en 2019. Ce solde est réparti en pourcentage des heures consommées. Pour notre commune, cela représente 7.51% pour une somme de CHF 503'000.00, en légère baisse de CHF 42'000.00 par rapport à 2020. Cette somme représente une charge de CHF 280.74 par habitant.	503'000.00
-----------	---	------------

Services industriels

81. Service des eaux

811.311	<u>Achat compteurs et matériel</u> Acquisition d'une partie des nouveaux éléments de relevé des compteurs à distances afin d'actualiser et faciliter les relevés ainsi que la facturation.	5'000.00
811.312	<u>Énergie et combustible</u> La charge totale du poste est fixée pour ce budget à CHF 50'000.00. Une répartition a été fixée à $\frac{1}{4}$ pour le service 811 service interne et à $\frac{3}{4}$ pour le service 812 service intercommunal sur le compte 812.312	12'500.00
811.314	<u>Entretien réseau</u> Somme liée aux petits entretiens courants du réseau communal.	15'000.00
811.331.1825	<u>Amortissement rempl conduite aux Evueux 25/2018</u> Fin de l'amortissement sur 2020.	0.00
811.331.1937	<u>Amortissement extension de conduites d'eau potable et défense incendie au Pré-Pourri (37/2019)</u> Fin de l'amortissement sur 2020.	0.00
811.3813	<u>Attribution fonds de réserve - Réseau</u> Somme représentant l'excédent de revenus qui se voit imputé aux comptes de réserve au bilan.	85'600.00
811.3901	<u>Salaire imputation interne Roche</u> Une partie de la charge est reportée sur le même compte d'imputation interne de la rubrique 812.	28'000.00
811.4273	<u>Location de compteurs</u> Recettes locatives relatives aux locations des nouveaux compteurs (Appareillage avec relevage à distance) ainsi qu'à l'adaptation des taxes en lien avec le nouveau règlement.	12'000.00
811.434	<u>Taxes de raccordement</u> Estimation des recettes de taxations.	30'000.00
811.434.1	<u>Taxes abonnement annuel / unité locative</u> Taxe annuelle en lien avec l'unité locative. Par unité locative on entend tout ensemble de locaux formant une unité d'habitation indépendante (avec cuisine, salle d'eau, wc et une ou plusieurs pièces. Comme un appartement ou une villa mitoyenne). Pour les autres cas, notamment les locaux commerciaux, industriels ou d'utilité publique, une unité locative est comptabilisée pour chaque tranche de 250 m3 d'eau consommée. Cette taxe a été fixée par la Municipalité pour cet exercice à CHF 37.00 par unité locative. La différence est liée à la taxe évolutive qui sera facturée aux entreprises	31'000.00

811.435	<u>Vente d'eau</u> Moyenne des ventes d'eau aux abonnés de la commune. Représente environ 220'000 m3. Le prix fixé par la Municipalité pour cet exercice 2021 est de CHF 0.60 m3.	70'000.00
811.435.2	<u>Raccordement installation d'extinction (Sprinklers)</u> Le prix forfaitaire fixé par la Municipalité est de CHF 350.00. Actuellement deux installations sont référencées.	700.00
812.312	<u>Énergie et combustible</u> La charge totale du poste est fixée pour ce budget à CHF 50'000.00. Une répartition a été fixée à ¼ pour le service 811 service interne et à ¾ pour le service 812 service intercommunal sur le compte 812.312.	37'500.00
812.312.1	<u>EPUDEHL , achat de prestations</u> Charge participative à la convention intercommunale d'EPUDEHL relative aux prestations dont notre commune profite actuellement. Une importante diminution de notre participation est liée au tableau général des participations et rétributions des Communes.	37'117.00
812.312.2	<u>EPUDEHL, frais de stockage</u> Charge participative à la convention intercommunale d'EPUDEHL relative aux prestations de stockage dont notre commune profite actuellement. Une importante diminution de notre participation est liée au tableau général des participations et rétributions des Communes	21'799.00
812.314.1	<u>Entretien et fourniture station de pompage</u> Charge d'entretien courant.	2'000.00
812.331.1046	<u>Amortissement inst. Système de télécommande 10/46</u> Amortissement en lien avec le système de télécommande intégré depuis, dans la nouvelle station de traitement. Dernière tranche d'amortissement sur 2021.	2'830.00
812.331.1433	<u>Amortissement Génie civil nouvelle centrale Lizettes</u> Charge annuelle d'amortissement ordinaire de la nouvelle centrale sur une durée de 30 ans sur le génie civil	79'000.00
812.331.1433.1	<u>Amortissement appareillage nouvelle centrale Lizettes</u> Charge annuelle d'amortissement ordinaire de la nouvelle centrale sur une durée de 10 ans sur les appareillages.	21'610.00
812.3813	<u>Attribution fonds de réserve – services industriels</u> Nouvelle attribution à fonds de réserve en lien avec la centrale des Lizettes et le changement des consommables de la station	32'351.00
812.3903	<u>Imputation interne SI</u> Imputation d'une partie des revenus du dicastère au service financier, au titre de mise à disposition des terrains, des ressources, des services administratifs et facturation.	60'000.00
12.4351	<u>Prestations à EPUDEHL, vente d'eau</u> Montant projeté dans le cadre des planifications de vente d'eau d'EPUDEHL.	78'657.00

812.4351.1	<p><u>Prestations à EPUDEHL, garantie de débit</u> Revenu des prestations fournies par notre commune (source des Lizettes) à EPUDEHL, offrant la garantie de puissance de 6'000 Lt/min sur la conduite d'eau de boisson et défense incendie au bouclage intercommunal. Une importante diminution de notre rétribution est liée au tableau général des participations et rétributions des Communes</p>	258'000.00
81.4351.2	<p><u>Prestations à EPUDEHL, stockage</u> Montant projeté dans le cadre des planifications de vente d'eau d'EPUDEHL et des prestations de stockage sur la commune de Roche.</p>	5'000.00
81.4351.3	<p><u>Prestations à EPUDEHL, mise à disposition du fontainier</u> Facturation des prestations du fontainier communal selon convention avec EPUDEHL.</p>	5'000.00

EN RESUME

Les revenus totaux budgétisés	CHF	8'785'810.00
Les charges de fonctionnement budgétisées	CHF	9'018'091.00
Déficit du Budget 2020	CHF	- 232'281.00

Valeur du Point Communal péréquatif projeté CHF 44'639.00

Synthèse générale

Alimentation de la péréquation :	CHF	877'107.00
Retour de la péréquation :	CHF	1'134'738.00
Facture sociale :	CHF	954'975.00
Solde net des péréquations :	CHF	697'344.00

Réforme policière

Facture au coût réel ¹ :	CHF	57'366.00
Facture en points (max 2 points):	CHF	81'242.00
Total réforme policière :	CHF	138'608.00

CONCLUSIONS

En conclusion, au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis N° 65/2020 de la Municipalité au Conseil communal relatif au budget de fonctionnement pour l'année 2021 ;
- Ouï** le rapport de la commission des finances chargée de l'examen de cet objet
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Décide** **D'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2021, qui présente les résultats suivants :**

Charges	CHF	9'018'091.00
Revenus	CHF	8'785'810.00
Résultat (déficit présumé)	CHF	- 232'281.00

Adopté en séance de Municipalité le mardi, 10 novembre 2020

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic

la Secrétaire


Chr. Lanz




R. Duronio

Délégué(s) de la Municipalité : Christophe Lanz, syndic, municipal des finances
Annexe : Plan d'investissement 2021. Ce plan n'est pas soumis au vote du Conseil communal
Tableau récapitulatif : péréquation financière nette et facture sociale ; charges, recettes

Commune de Roche

Plan des investissements 2021

Libellé / Projet	2021	
Maison du Tonnelier + Cuisine militaire - Refections toitures	sFr.	200'000.00
Aménagement de la Rue du St Bernard	sFr.	450'000.00
Solde route du Simplon + carrefour Montjoux	sFr.	180'000.00
Concept de stationnement - Signalisation	sFr.	30'000.00
Augmentation des places de stationnement - Haut de la Bâtie	sFr.	150'000.00
Aménagement d'un parking - Bas de la Buanderie	sFr.	300'000.00
Travaux d'équipement du PPA Les Vernes	sFr.	350'000.00
PGA	sFr.	60'000.00
Contrôle d'accès Rotzérane, Prés Clos, Saline, Saulniers	sFr.	100'000.00
Total	sFr.	1'820'000.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1 943 867.00	678 750.00	1 879 150.00	885 100.00	1 768 057.70	681 378.50
10	Autorités	271 500.00	6 500.00	283 200.00	15 000.00	272 445.65	14 656.00
101	Conseil communal	36 500.00		36 500.00		35 523.10	150.00
101.300	Jetons de présence, traitements	35 000.00		35 000.00		33 677.20	
101.306	Frais et débours	1 500.00		1 500.00		1 845.90	
101.4370	Amendes absences aux séances du Conseil communal						150.00
102	Municipalité	235 000.00	6 500.00	246 700.00	15 000.00	236 922.55	14 506.00
102.300	Traitements	83 500.00		91 000.00		91 000.00	
102.3001	Vacations municipalité	95 000.00		95 000.00		90 920.00	
102.303	Assurances sociales, AVS, AI, AC, AF	16 500.00		16 400.00		16 582.00	
102.305.1	Assurances accidents	1 200.00		1 300.00		1 269.45	
102.305.2	Assurances maladies APG	1 000.00		1 000.00		1 021.10	
102.306	Indemnités et frais	7 000.00		7 000.00		6 739.00	
102.3072	Prestations complémentaires de prévoyance	30 800.00		35 000.00		29 391.00	
102.436	Jetons de présence		6 500.00		15 000.00		14 506.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	1 384 050.00	669 750.00	1 381 450.00	867 600.00	1 333 041.75	664 222.50
11.301	Traitements du personnel	883 500.00		891 200.00		878 072.45	
11.3011	Traitements personnel occasionnel	2 200.00		2 200.00		664.50	
11.3011.02	Traitements du personnel mis à disposition de tiers (GFA)					395.10	
11.303	Assurances sociales, AVS - AI, AC, AF	82 100.00		78 800.00		80 066.80	
11.304	Cotisations caisse de pensions	162 800.00		166 900.00		130 071.90	
11.305.1	Assurances accidents	6 100.00		6 500.00		6 312.55	
11.305.2	Assurances maladies APG	18 700.00		18 700.00		5 651.60	
11.3061	Indemnités, remboursement de frais	4 000.00		4 000.00		2 894.95	
11.309	Charges diverses et formation professionnelle	6 500.00		6 000.00		6 134.70	
11.3100	Fournitures de bureau	6 000.00		6 000.00		4 087.35	
11.3101	Imprimés, entêtes, enveloppes	13 000.00		13 000.00		15 572.70	
11.3102	Journaux, abonnements, annonces, documentation	3 000.00		3 000.00		3 225.70	
11.3111.1	Achat matériel, mobilier & machine de bureau	16 000.00		6 000.00		4 555.86	
11.3131	Achat produit alimentaire (carnotzet, cafétérias..)	2 500.00		2 500.00		1 947.85	
11.315	Entretien mobilier & machines	2 500.00		2 500.00		2 722.30	
11.3157	Emoluments, service de la population	14 000.00		14 000.00		12 513.10	
11.3161	Frais locaux de l'administration (imputation interne)	42 000.00		42 000.00		42 000.00	
11.317	Réceptions, manifestations	20 000.00		20 000.00		28 370.40	
11.3181	Frais de port	7 000.00		7 000.00		9 110.15	
11.3182	Frais de téléphone	2 200.00		2 200.00		2 072.25	
11.3183	Frais bancaires	6 500.00		6 500.00		5 966.87	
11.3184	Frais de contentieux	3 000.00		3 000.00		8 267.77	
11.3184.1	Frais société de recouvrement	1 000.00		1 000.00		988.00	
11.3185	Honoraires divers	7 500.00		7 500.00		12 102.95	
11.3186	Primes d'assurances	20 000.00		20 000.00		11 485.75	
11.3189	Frais divers, prestations de service	4 000.00		3 000.00		3 341.10	
11.319	Cotisations à des institutions de droit privé	30 000.00		30 000.00		31 937.10	
11.36530	Aides diverses aux sociétés locales	6 000.00		6 000.00		6 040.00	
11.36531	Personnes âgées	8 000.00		8 000.00		11 820.00	
11.36532	Participation piscine Villeneuve	950.00		950.00		950.00	
11.36590	Aides et dons divers	3 000.00		3 000.00		3 700.00	
11.4312	Emoluments de police et contrôle des habitants		30 000.00		30 000.00		26 773.20
11.436	Remboursement de salaires APG-SUVA-C.I.P						422.40
11.436.00	Remboursement de frais de contentieux		1 000.00		1 000.00		2 252.50
11.439	Autres recettes et remboursement divers		2 000.00		2 000.00		1 332.40
11.439.02	Mise à disposition de personnel		2 500.00		2 500.00		2 530.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	1 384 050.00	669 750.00	1 381 450.00	867 600.00	1 333 041.75	664 222.50
11.465	Aînés participation course		1 500.00		1 500.00		1 580.00
11.4901	Imputations internes salaires		632 750.00		830 600.00		629 332.00
15	Affaires culturelles, loisirs	21 800.00		21 200.00		20 112.50	
15.351	Fondation écoles de musique (FEM) (cantonale)	17 900.00		17 300.00		16 862.50	
15.3523.1	Ecole de musique - aide individuelle (communale)	1 500.00		1 500.00		900.00	
15.3653	Aides et subventions aux sociétés culturelles	2 400.00		2 400.00		2 350.00	
17	Sports	2 500.00	2 500.00	2 500.00	2 500.00	2 534.90	2 500.00
17.314	Tennis - entretien					34.90	
17.331.1208	Amortissements réfection du terrain de tennis	2 500.00		2 500.00		2 500.00	
17.4232	Tennis - location terrain		2 500.00		2 500.00		2 500.00
18	Participation transports publics	213 317.00		141 700.00		106 281.80	
18.3185	Honoraires et frais d'expertises	500.00		500.00		4 426.00	
18.3188	Participation Noctibus			3 700.00		3 590.00	
18.3517	Part au déficit d'exploitation, lignes de transport	212 817.00		137 500.00		98 265.80	
19	Service d'informatique	50 700.00		49 100.00		33 641.10	
19.311	Achat mobilier & matériel informatique	5 500.00		2 000.00		363.90	
19.311.1	Soft & licences	4 000.00		4 000.00		1 756.70	
19.315	Entretien - maintenance - travaux informatiques	20 000.00		25 000.00		12 832.00	
19.318.1	Internet & développement du site communal	3 000.00		3 000.00		3 338.50	
19.3186	Primes d'assurances	2 500.00					
19.331.1545	Amortissement rempl. Matériel informatique et télécom (45/2015)	8 100.00		8 100.00		8 100.00	
19.3901	Salaire imputation interne	7 600.00		7 000.00		7 250.00	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	989 307.00	5 299 388.00	895 340.00	5 175 824.00	1 101 659.11	5 463 689.72
20	Comptabilité gén, caisse, cont	3 000.00		3 000.00		15 293.65	403.46
20.3301.1	Pertes sur débiteurs - divers	500.00		500.00		9 258.00	
20.3301.45	Pertes sur débiteurs - déchets	2 000.00		2 000.00		5 278.98	
20.3301.46	Pertes sur débiteurs - épuration	250.00		250.00		581.89	
20.3301.81	Pertes sur débiteurs - serv. des eaux	250.00		250.00		174.78	
20.422	Revenus extraordinaires sur exercices précédents						403.46
21	Impôts	109 200.00	3 934 650.00	121 800.00	3 747 300.00	100 834.46	3 945 297.26
21.318	Frais de perception	30 000.00		30 000.00		31 582.86	
21.329	Intérêts sur impôts	2 000.00		2 000.00		861.53	
21.3301	Pertes sur impôts PP & PM	70 000.00		70 000.00		68 390.07	
21.3819	Attribution au financement de manifestations touristiques	7 200.00		19 800.00			
21.4001	Impôt sur le revenu		2 440 000.00		2 100 000.00		2 235 202.56
21.4001.1	Impôt sur prestations en capital		50 000.00		40 000.00		41 952.05
21.4002	Impôt sur la fortune		250 000.00		250 000.00		243 532.53
21.4003	Impôt à la source		90 000.00		100 000.00		68 862.32
21.4005	Impôt travailleurs frontaliers		270 000.00		275 000.00		244 007.90
21.4011	Impôt bénéfice personnes morales		120 000.00		130 000.00		178 572.90
21.4012	Impôt capital personnes morales		10 000.00		6 000.00		5 636.75
21.4013	Impôt immeubles personnes morales		25 000.00		25 000.00		23 441.45
21.4020	Impôt foncier		300 000.00		270 000.00		299 789.45
21.4040	Droits de mutation		90 000.00		180 000.00		327 453.70
21.4050	Impôt successions et donations		1 000.00		15 000.00		231.00
21.4061	Impôt sur les chiens		15 000.00		15 000.00		14 237.50
21.4063	Impôt sur les tombolas et les lotos						2 094.50
21.4066	Taxes de séjour		8 000.00		22 000.00		
21.4066.1	Taxe sur les résidences secondaires		1 000.00		3 000.00		
21.4090	Impôt récupéré après défalcatons/rachat ADB		40 000.00		32 000.00		33 572.48
21.4101	Taxe débit de boissons alcooliques		9 000.00		8 000.00		8 499.45
21.411	Concessions (FMHL)		4 500.00		4 500.00		4 319.70
21.4221	Intérêts moratoires		20 000.00		20 000.00		26 355.48
21.4319	Frais d'encaissements, contentieux		6 000.00		6 000.00		5 621.01
21.4411	Part sur gains immobiliers		100 000.00		90 000.00		66 952.85
21.451	Impôt participation du canton		23 650.00		34 500.00		53 897.95
21.4659	Redistribution de la taxe CO2 (sur masse salariale)		1 500.00		1 300.00		1 223.05
21.4903	Imputation interne S.I.		60 000.00		120 000.00		59 840.68

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
22	Service financier	877 107.00	1 364 738.00	770 540.00	1 428 524.00	985 531.00	1 517 989.00
22.352.1	Alimentation fonds péréquation directe, année en cours	877 107.00		770 540.00		735 531.00	
22.381	Attribution au fonds de réserve sur rattrapage péréquatif					250 000.00	
22.422	Revenu capital patrimoine financier		230 000.00		230 000.00		231 945.00
22.452.1	Retour fonds péréquation directe, année en cours		1 134 738.00		1 198 524.00		1 086 347.00
22.452.10	Retour fonds péréquation directe, année précédente (décompte)						199 697.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1 523 187.00	1 436 810.00	1 380 631.00	1 089 810.00	1 291 692.58	1 147 914.80
31	Terrain	42 450.00	43 900.00	51 350.00	43 900.00	50 609.40	43 938.00
31.312	Electricité station de pompage	1 200.00		1 200.00		147.75	
31.314.5	Amélioration des jardins communaux	2 500.00		2 500.00			
31.3142	Entretien des chemins	20 000.00		20 000.00		24 164.65	
31.3144	Entretien des drainages	3 000.00		13 000.00		11 637.00	
31.3185	Honoraires & prestations de services	1 000.00		1 000.00			
31.331.1212	Amortissement Syndicat H144, part. travaux collectifs sur chemins (12/2012)	13 000.00		13 000.00		13 000.00	
31.3901	Salaire imputation interne	1 750.00		650.00		1 660.00	
31.423	Location de terrains		43 000.00		43 000.00		43 938.00
31.4232	Redevances, droits de superficie, servitudes		900.00		900.00		
32	Forêts et pâturages	44 061.00		44 205.00		43 535.45	
32.3142	Entretien des sentiers	1 000.00		1 000.00		55.60	
32.3143	Plantations	1 000.00		1 000.00			
32.3145	Frais pour dégagement des filets pare-pierres	2 000.00					
32.3146	Frais d'exploitations	11 500.00		2 500.00		3 774.85	
32.331.1719	Amortissement remplacement du pont d'Egraz (19/2017)	7 349.00		7 349.00		7 349.00	
32.3319	Amortissement forêts	7 712.00		18 856.00		18 856.00	
32.3526	Frais de gestion des forêts (GFA)	13 500.00		13 500.00		13 500.00	
33	Vignes	38 690.00	40 000.00	39 740.00	40 000.00	41 965.60	39 108.56
33.313	Fournitures et marchandises	2 500.00		2 500.00		2 331.65	
33.314	Frais d'exploitation	30 000.00		30 000.00		34 220.00	
33.3161	Loyers et fermages	340.00		340.00			
33.3186	Primes assurances	800.00		800.00		793.70	
33.319.1	Cotisations & taxes	400.00		400.00		412.25	
33.3901	Salaire imputation interne	4 650.00		5 700.00		4 208.00	
33.424	Variations stock						2 800.36
33.435	Vente de vin		40 000.00		40 000.00		36 308.20
34	Service des gérances	146 769.00	219 300.00	158 504.00	234 800.00	174 853.05	246 730.30

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
340	Service d'exploitation des gérances	4 790.00	16 200.00	8 100.00	16 200.00	2 248.00	16 900.00
340.314	Entretien des bâtiments et monuments	1 500.00		1 500.00			
340.3141.01	Bâtiments et monuments, réparations suite actes de vandalisme	1 000.00		1 000.00			
340.3161	Stand de Villeneuve	1 200.00		1 000.00		1 077.45	
340.3186	Primes d'assurances	500.00		500.00		399.55	
340.3901	Salaire imputation interne	590.00		4 100.00		771.00	
340.4231	Revenus des bâtiments (dépôt d'explosif)		1 200.00		1 200.00		1 200.00
340.4232	Location des places de stationnement		15 000.00		15 000.00		15 700.00
341	Maison du Tonnelier	6 000.00	10 800.00	3 000.00	10 800.00	11 530.95	10 800.00
341.3123	Le Tonnelier, énergie et combustible					84.60	
341.314	Entretien du bâtiment	5 000.00		2 000.00		10 655.90	
341.3186	Primes d'assurances	1 000.00		1 000.00		790.45	
341.4231	Revenus Maison du Tonnelier, loyer		10 800.00		10 800.00		10 800.00
342	Ancien Moulin	42 300.00	76 800.00	42 300.00	76 800.00	58 478.20	90 234.60
342.3123	Energie et combustible	100.00		100.00		157.95	
342.313	Fournitures et marchandises	200.00		200.00			
342.314	Entretien du bâtiment	3 000.00		3 000.00		19 350.40	
342.3186	Primes d'assurances	9 000.00		9 000.00		8 969.85	
342.331.34	Amortissements Ancien Moulin, rénovation et transformation (34/09)	30 000.00		30 000.00		30 000.00	
342.4231	Revenus Ancien Moulin, loyer		71 000.00		71 000.00		70 968.00
342.4231.2	Revenus Ancien Moulin, locaux communaux (imp. internes)						8 020.00
342.4363	Remboursement des tiers (primes ECA, etc)		5 800.00		5 800.00		11 246.60
343	Maison des Vurziers	16 044.00	20 000.00	10 359.00	20 000.00	15 316.00	18 165.60
343.3123	Electricité & combustible	4 500.00		4 500.00		4 945.20	
343.314	Entretien du bâtiment	500.00		500.00		392.95	
343.3186	Primes d'assurances	800.00		800.00		768.85	
343.331.1721	Amortissement remplacement chauffage de la maison des Vurziers, préavis 21/2017	2 500.00		2 500.00		2 500.00	
343.331.1940	Amortissement réfection de l'appt. au rez, Vurziers - Rue des Salines 15, préavis 40/2019	1 294.00		1 709.00			
343.3901	Salaire imputation interne	6 450.00		350.00		6 709.00	
343.4231	Revenus Maison des Vurziers, loyer		15 500.00		15 500.00		12 670.00
343.4231.1	Revenus Maison des Vurziers, part. charges		4 500.00		4 500.00		5 495.60

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
344	Maison des Salines	28 835.00	52 000.00	35 845.00	52 000.00	28 458.05	52 080.00
344.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	8 400.00		8 400.00		7 558.95	
344.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	2 592.00		2 592.00		2 584.80	
344.3123	Electricité	600.00		600.00		1 107.25	
344.314	Entretien du bâtiment	1 000.00		1 000.00		985.60	
344.3186	Primes d'assurances	1 100.00		1 100.00		1 130.95	
344.331.1652	Amortissement réfection appartement rue des Salines 4 (52/2016)	4 350.00		4 350.00		4 350.00	
344.331.1716	Amortissement réfection d'appartement au 1er étage, rue des Salines 4 (16/17)	10 203.00		10 203.00		10 202.50	
344.3901	Salaire imputation interne	590.00		7 600.00		538.00	
344.4231	Revenus Maison des Salines, loyer		48 000.00		48 000.00		48 000.00
344.4231.1	Revenus Maison des Salines, part. charges		4 000.00		4 000.00		4 080.00
345	Couvert historique des Salines			16 600.00	16 500.00	16 330.00	16 330.00
345.331.1056	Amortissement couvert historique Salines de LLEE			16 500.00		16 330.00	
345.3901	Salaire imputation interne			100.00			
345.4231	Revenus du bâtiment				16 500.00		16 330.00
346	Café de la Place (locataire/sous-locataire)	42 000.00	42 000.00	42 000.00	42 000.00	42 199.75	42 220.10
346.316	Café de la Place Roche Sàrl, loyer locaux commerciaux	36 000.00		36 000.00		36 000.00	
346.316.1	Café de la Place Roche Sàrl, part. charges locaux commerciaux	6 000.00		6 000.00		6 000.00	
346.3186	Café de la Place Roche Sàrl, primes d'assurances					199.75	
346.4231	Café de la Place Roche Sàrl, revenu loyer		36 000.00		36 000.00		36 000.00
346.4231.1	Café de la Place Roche Sàrl, revenu part. charges		6 000.00		6 000.00		6 220.10
347	Chalet du Creux	300.00	500.00	300.00	500.00	292.10	
347.3186	Primes d'assurances	300.00		300.00		292.10	
347.423	Location du chalet		500.00		500.00		
348	Bâtiment de la Poste - parcelle n°540	6 500.00	1 000.00				
348.314	Entretien du bâtiment	5 000.00					
348.322	Intérêts emprunt	1 500.00					
348.423	Revenu de location		1 000.00				
35	Bâtiments communaux	1 251 217.00	1 133 610.00	1 086 832.00	771 110.00	980 729.08	818 137.94

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
350	Bâtiment communal - parcelle n°200	270 000.00	350 000.00				
350.314	Entretien du bâtiment	10 000.00					
350.3185	Honoraires divers	50 000.00					
350.322	Intérêts emprunt	10 000.00					
350.331.2060	Amortissement achat parcelle communale n°200, préavis 60/2020	200 000.00					
350.4231	Revenu du bâtiment		150 000.00				
350.481	Prélèvement à fonds de réserve		200 000.00				
351	Collège des Salines	173 262.00	272 000.00	165 612.00	250 600.00	117 502.50	251 664.00
351.3011	Personnel occasionnel	1 800.00		1 800.00		1 761.55	
351.311	Achats machines et matériel	3 000.00		3 000.00		286.85	
351.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	30 000.00		30 000.00		26 456.35	
351.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	9 072.00		9 072.00		9 046.80	
351.3123	Electricité	5 000.00		5 000.00		5 350.95	
351.313	Fournitures diverses	2 500.00		2 500.00		2 786.60	
351.314	Entretien du bâtiment	30 000.00		28 000.00		8 606.80	
351.315	Entretien des machines & matériel	2 000.00		2 000.00		2 079.70	
351.3186	Primes d'assurances	4 500.00		4 500.00		4 627.50	
351.331.0935	Amortissement Collège des Salines, rempl. fenêtres					6 621.40	
351.331.1161	Amortissement Collège des Salines, CAD	4 740.00		4 740.00		4 740.00	
351.331.1941	Amortissement mise à niveau du réseau internet au Collège des Salines, préavis 41/2019	12 750.00					
351.331.2054	Amortissement chauffage Salle des Salines et éclairage Espace Livres, préavis 54/2020	22 400.00					
351.3901	Salaire imputation interne	45 500.00		75 000.00		45 138.00	
351.4271	Collège des Salines, revenu location		600.00		600.00		760.00
351.4271.2	Collège des Salines, locaux communaux (imp. interne)		6 000.00		6 000.00		6 000.00
351.452	Participation du cercle		243 000.00		244 000.00		244 904.00
351.481	Prélèvement à fonds de réserve		22 400.00				

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Salle polyvalente	217 608.00	104 400.00	272 645.00	112 400.00	277 921.77	151 955.00
352.311	Achats machines et matériel	8 000.00		8 000.00		7 857.50	
352.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	17 000.00		17 000.00		13 373.45	
352.3121.0	Chauffage à distance, énergie et combustible / Vestiaires	8 500.00		8 500.00		2 663.25	
352.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	6 480.00		6 480.00		6 462.00	
352.3123	Electricité	12 000.00		12 000.00		11 060.75	
352.313	Fournitures diverses	4 000.00		4 000.00		3 993.55	
352.314	Entretien bâtiment	10 000.00		10 000.00		8 482.80	
352.314.1	Entretien anciens vestiaires Football (Buvette)	2 000.00		1 000.00		332.55	
352.314.2	Entretien terrain de football	5 000.00		5 000.00		10 436.85	
352.3153	Entretien du mobilier et des équipements	2 500.00		2 500.00		4 429.25	
352.3154	Entretien des machines et matériel d'entretien	2 000.00		2 000.00			
352.3182	Taxes téléphoniques/ Internet	840.00		840.00		840.00	
352.3186	Primes d'assurances	5 400.00		5 400.00		5 423.10	
352.322	Intérêts emprunt	7 800.00		7 800.00		8 523.72	
352.331	Amortissement salle polyvalente	50 000.00		50 000.00		50 000.00	
352.331.1318	Amortissement Rotzérane, raccord. CAD préavis 18/2013	2 160.00		2 160.00		2 160.00	
352.331.1423	Amortissement réfection partielle salle de la Rotzérane (préavis 53/16)	6 800.00		6 800.00			
352.331.1537	Amortissement Rotzérane, réfection sols vestiaires et corridor (37/2015)					22 700.00	
352.331.1653	Amortissement Rotzérane, réfection partielle de la salle (53/2016)					6 800.00	
352.331.1715	Amort. sur renouvellement des installations audio de la Rotzérane, préavis 15/2017	5 928.00		5 928.00		5 928.00	
352.331.1828	Amortissement site des Prés-Clos, réfection Rotzérane et aménagements extérieurs 28/18			6 737.00		45 080.00	
352.3901	Salaire imputation interne	61 200.00		110 500.00		61 375.00	
352.4271	Salle polyvalente, revenu location		12 000.00		20 000.00		11 434.00
352.4363	Remboursement d'assurances et de dommages						2 751.00
352.452	Participation cercle		92 400.00		92 400.00		92 690.00
352.480	Prélèvement à fonds de réserve						45 080.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
353	Bâtiment Feu - Voirie	20 900.00	9 600.00	31 400.00	9 600.00	17 972.73	9 600.00
353.311	Achats machines et matériel	500.00		500.00			
353.3121	Energie & combustible	2 200.00		2 200.00		3 267.45	
353.3123	Electricité	1 000.00		1 000.00		1 363.00	
353.313	Fournitures diverses	2 500.00		2 500.00			
353.314	Entretien du bâtiment	5 000.00		2 500.00		2 467.48	
353.315	Entretien des machines	2 000.00		2 000.00		2 098.00	
353.3186	Primes d'assurances	700.00		700.00		688.80	
353.3901	Salaire imputation interne	7 000.00		20 000.00		8 088.00	
353.4271.2	Revenus bât. Feu - Voirie, loyer commercial (imp. interne)		9 600.00		9 600.00		9 600.00
354	Maison des Saulniers	165 334.00	73 300.00	180 534.00	73 300.00	170 473.81	74 968.00
354.3011	Personnel occasionnel	450.00		450.00		517.00	
354.311	Achats machine et matériel	500.00		500.00		59.50	
354.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	8 000.00		8 000.00		7 779.50	
354.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	5 184.00		5 184.00		5 169.60	
354.3123	Electricité	3 000.00		3 000.00		2 967.60	
354.313	Fournitures diverses	2 000.00		2 000.00		17 908.70	
354.314	Entretien du bâtiment	25 000.00		20 000.00		11 865.05	
354.315	Entretien des machines	3 000.00		3 000.00		3 274.35	
354.3186	Primes d'assurances	4 000.00		4 000.00		3 906.95	
354.322	Intérêts emprunt Maison des Saulniers	1 500.00		1 500.00		988.56	
354.331	Amortissement	70 000.00		70 000.00		70 000.00	
354.331.1425	Amortissement Maison Saulniers, raccord. CAD, préavis n° 25/2014	1 900.00		1 900.00		1 900.00	
354.3901	Salaire imputation interne	40 800.00		61 000.00		44 137.00	
354.4271	Revenus Maison des Saulniers, location		28 900.00		28 900.00		30 568.00
354.4271.1	Revenus Maison des Saulniers, part. charges		2 400.00		2 400.00		2 400.00
354.4271.2	Revenus Maison des Saulniers, locaux communaux (imp. interne)		42 000.00		42 000.00		42 000.00
355	Temple et salle communautaire	16 381.00	4 550.00	17 696.00	4 550.00	8 171.25	4 260.00
355.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	3 600.00		3 600.00		3 779.50	
355.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	1 296.00		1 296.00		1 292.40	
355.314	Entretien du Temple et salle communautaire	10 000.00		10 000.00		1 634.65	
355.3186	Primes d'assurances	900.00		900.00		856.70	
355.3901	Salaire imputation interne	585.00		1 900.00		608.00	
355.4271.1	Revenus Temple et salle comm. - loyer		3 900.00		3 900.00		3 900.00
355.4271.2	Revenus Temple et salle comm. - charges		650.00		650.00		360.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
356	Garages communaux	50.00		50.00		41.40	
356.3186	Primes d'assurances	50.00		50.00		41.40	
357	UAPE (Unité d'accueil pour les écoliers)	53 830.00	43 800.00	64 305.00	43 800.00	58 608.75	47 720.00
357.3011	Personnel occasionnel	450.00		450.00		517.00	
357.311.1	UAPE, achats machines et matériel	2 000.00		2 000.00		3 607.50	
357.314.1	Entretien UAPE	2 000.00		2 000.00		1 304.80	
357.3186.1	Primes d'assurances UAPE	100.00		100.00		83.45	
357.331.1712	Amortissement nouvelle UAPE aux Prés-Clos, préavis (12/17)	35 280.00		35 280.00		35 280.00	
357.331.1828	Amortissement site des Prés-Clos, réfection Rotzérane et aménagements extérieurs 28/18			1 225.00		3 920.00	
357.3901	Salaire imputation interne	14 000.00		23 250.00		13 896.00	
357.4271.1	UAPE, locations locaux		43 800.00		43 800.00		43 800.00
357.480	Prélèvement à fonds de réserve						3 920.00
358	Grange des Saulniers	5 650.00	960.00	2 850.00	960.00	3 160.40	960.00
358.314	Entretien du bâtiment	3 000.00		1 500.00			
358.3186	Primes d'assurances	350.00		350.00		378.40	
358.3901	Salaire imputation interne	2 300.00		1 000.00		2 782.00	
358.4271.2	Revenus Grange des Saulniers, locaux communaux (imp. interne)		960.00		960.00		960.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
359	Collège de Prés-Clos	328 202.00	275 000.00	351 740.00	275 900.00	326 876.47	277 010.94
359.3011	Personnel occasionnel	3 400.00		3 400.00		3 414.60	
359.311	Achats machine et matériel	1 000.00		1 000.00		1 009.50	
359.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	7 000.00		7 000.00		6 723.90	
359.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	5 832.00		5 832.00		5 815.80	
359.3123	Electricité	3 000.00		3 000.00		4 556.45	
359.313	Fournitures diverses	4 000.00		4 000.00		3 786.15	
359.314	Entretien du bâtiment	20 000.00		16 000.00		17 018.75	
359.315	Entretien du matériel & équipements	2 500.00		2 500.00		3 563.95	
359.3186	Primes d'assurances	6 000.00		6 000.00		6 176.65	
359.322	Intérêts emprunt					296.30	
359.322.1206	Intérêts emprunt agrand. collège Prés-Clos	30 400.00		30 400.00		32 256.42	
359.331	Amortissement agrandissement collège Prés-Clos 1ère étape	86 000.00		86 000.00		86 000.00	
359.331.1206	Amortissement agrandissement collège Prés-Clos	86 100.00		86 100.00		86 100.00	
359.331.1313	Amortissement Collège de Prés-Clos - piste de saut (athlétisme), préavis 13/2013	5 340.00		5 340.00		5 340.00	
359.331.1318	Amortissement Collège Prés-Clos, raccord. CAD préavis 18/2013	1 880.00		1 880.00		1 880.00	
359.331.1828	Amortissement réfection site des Prés-Clos, préavis 28/2018	2 200.00		4 288.00			
359.3901	Salaire imputation interne	63 550.00		89 000.00		62 938.00	
359.422	Intérêts emprunt		3 000.00		3 000.00		2 894.79
359.4363	Remboursement de dommages et divers		500.00		500.00		816.15
359.4522	Participation du cercle		271 500.00		272 400.00		273 300.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	1 326 585.00	820 755.00	1 224 586.00	640 607.00	1 143 905.56	673 456.49
40	Service administratif	11 150.00	25 000.00	12 600.00	25 000.00	16 900.30	16 396.20
40.3102	Frais d'enquêtes de constructions	6 200.00		6 200.00		12 160.30	
40.3185.1	Informatisation du territoire - SIT	2 400.00		2 400.00		2 634.00	
40.3185.2	Cartoriviera & Citimage	2 550.00		4 000.00		2 106.00	
40.4313	Emoluments administratifs (permis de construire, d'habiter)		25 000.00		25 000.00		16 396.20
41	Service technique	26 300.00		27 100.00		27 334.05	
41.3185	Honoraires et frais d'expertises	3 000.00		3 000.00		5 103.05	
41.3901	Salaire imputation interne Ser. tech.	23 300.00		24 100.00		22 231.00	
42	Service de l'urbanisme	175 640.00	150 000.00	24 500.00		14 533.50	
42.3147	Entretien des ouvrages de protection	10 000.00		10 000.00			
42.3185	Honoraires et frais d'expertises	10 000.00		6 500.00		14 533.50	
42.3185.2	Honoraires spécifiques à Agglo. Rivelac	5 640.00		8 000.00			
42.331.2058	Amortissement PA Les Vernes charges foncières et travaux routiers, préavis 58/2020	150 000.00					
42.481	Prélèvement à fonds de réserve		150 000.00				
43	Service des routes	318 505.00	110 000.00	309 679.00	90 500.00	286 058.97	94 165.30

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
430	Service d'exploitation des routes	226 609.00	500.00	241 879.00	500.00	222 325.22	1 020.90
430.3110	Achats machines et matériel	5 000.00		5 000.00		5 887.12	
430.3114	Achats machines, matériel exploitation et entretien	5 000.00		5 000.00		4 847.05	
430.3115	Véhicule, redevances leasing	21 000.00		21 000.00		25 883.60	
430.3124	Carburant	8 000.00		8 000.00		7 366.75	
430.3135	Achats petit matériel	3 000.00		3 000.00		3 181.45	
430.3142.1	Entretien du réseau routier	20 000.00		20 000.00		13 346.25	
430.3142.2	Entretien giratoires et aménagement	1 000.00		1 000.00			
430.3143	Entretien signalisation routière	15 000.00		15 000.00		5 307.70	
430.3143.1	Marquage des routes	5 000.00		5 000.00		11 458.70	
430.315	Entretien des machines, véhicules	10 000.00		10 000.00		11 477.25	
430.3161	Loyers locaux de la Voirie (imp. Interne)	17 040.00		17 040.00		24 580.00	
430.3162	Redevances d'utilisation et droits de superficie CFF	800.00		800.00		800.00	
430.3163	Location de machines	3 500.00		3 500.00		518.00	
430.3185	Honoraires, expertises	1 000.00		1 000.00		400.00	
430.3186	Primes d'assurances	7 500.00		7 500.00		5 939.15	
430.3192	Taxes et immatriculation véhicules	3 000.00		3 000.00		3 066.20	
430.322.1830	Intérêts emprunt réfection de la route du Simplon, préavis 30/2018	1 500.00		1 500.00			
430.331.1423	Amortissement réfection rue de la Bâtie (23/2014)	11 000.00		11 000.00		11 000.00	
430.331.1536	Amortissement aménagement piétonnier, création 128 places Prés-Clos (36/2015)	25 800.00		25 800.00		25 800.00	
430.331.1538	Amortissement réaménag. de la rue du Grammont, préavis 38/2015	5 869.00		5 869.00		5 869.00	
430.331.1830	Amortissement réaménagement à la Rte du Simplon 30/18	31 000.00		31 000.00		30 445.00	
430.331.1833	Amortissement réfection du chemin de l'Allex, préavis 33/2018			10 720.00			
430.3901	Salaire imputation interne	25 600.00		30 150.00		25 152.00	
430.436	Remboursement de tiers		500.00		500.00		941.00
430.465	Participations de tiers						79.90

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
431	Eclairage public	91 896.00	109 500.00	67 800.00	90 000.00	63 733.75	93 144.40
431.3120	Eclairage public, achats énergie	28 000.00		28 000.00		22 644.20	
431.3121	Entretien éclairage public	15 000.00		15 000.00		18 644.90	
431.3143	Eclairage public, extensions, améliorations	4 000.00		4 000.00			
431.331.1720	Amortissement éclairage public complémentaire au Grand-Cercllet, préavis 20/2017	800.00		800.00		800.00	
431.331.1830	Amortissement réaménagements à la route du Simplon, préavis 30/2018	1 555.00				1 555.00	
431.331.2053	Amortissement remplacement éclairage Pré de la Cava et Vers la Gare, préavis 53/2020	22 541.00					
431.3819	Attribution fonds de réserve soutien énergies renouvelables, efficacité énergétique, dév.durable, EP	20 000.00		20 000.00		20 089.65	
431.4066	Taxe soutien des énergies renouvelables, efficacité énergétique, développement durable et éclairage public		20 000.00		20 000.00		20 089.65
431.411	Taxe usage au sol, Romande Energie		70 000.00		70 000.00		70 313.85
431.4360	Eclairage public, remboursement de tiers						2 740.90
431.481	Prélèvement fonds de réserve		19 500.00				
44	Parcs, promenades, cimetières	230 650.00		280 400.00		244 615.88	44 600.15
44.311	Achats machines et matériel	1 600.00		1 600.00		2 417.50	
44.3115	Tracteur-tondeuse, redevances leasing	18 600.00		18 600.00		2 580.40	
44.3124	Carburant	3 000.00		3 000.00		3 378.25	
44.313	Fournitures diverses	7 000.00		7 000.00		6 776.65	
44.314	Entretien terrains, parcs, place de jeux, cimetière	35 000.00		35 000.00		22 872.88	
44.315	Entretien des machines	2 000.00		2 000.00		3 229.70	
44.3186	Primes assurances	200.00		200.00		160.90	
44.331.1829	Amortissement aménag. espace détente au Bosquet du Grand-Cercllet 29/18					44 438.60	
44.3901	Salaire imputation interne	163 250.00		213 000.00		158 761.00	
44.465	Participation de tiers						161.55
44.480	Prélèvement à fonds de réserve						44 438.60

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères et décharge	257 000.00	229 500.00	254 000.00	219 500.00	252 278.71	220 606.69
45.311	Achat et fournitures matériels divers	14 000.00		14 000.00		11 968.63	
45.311.1	Mise à disposition déchetterie	27 500.00		27 500.00		26 346.00	
45.3156	Entretien d'équipement et de matériel	3 500.00		3 500.00		2 463.90	
45.3180.01	Ordures ménagères	31 000.00		31 000.00		31 075.90	
45.3180.02	Verre	2 000.00		2 000.00		1 922.32	
45.3180.03	Déchets encombrants	9 000.00		9 000.00		6 420.98	
45.3180.04	Papier	6 000.00		6 000.00		5 675.95	
45.3180.09	Divers	2 500.00		2 500.00		3 415.45	
45.3180.10	Ramassage et transports	75 000.00		75 000.00		76 248.14	
45.3181.01	Compostage	22 000.00		22 000.00		23 311.22	
45.3188	Frais de transports, péréquation (hors TVA)	6 500.00		6 500.00		6 362.22	
45.3524	Bex Centre déchets carnés	1 000.00		1 000.00			
45.3526	Noville, part. assainissement anc. décharge Saviez3	1 000.00		1 000.00		267.00	
45.3901	Salaire imputation interne	56 000.00		53 000.00		56 801.00	
45.4342	Taxe base évacuation & traitement déchets PP		108 000.00		105 000.00		96 785.40
45.4342.01	Taxe aux sacs évacuation & traitement déchets PP		89 000.00		82 000.00		89 721.33
45.4342.03	Vente de sac taxé au guichet (selon règ. communal)		300.00		300.00		154.15
45.4356	Taxe base évacuation & traitement déchets PM		25 000.00		25 000.00		22 875.00
45.4356.01	Taxe aux sacs évacuation & traitement déchets PM						779.81
45.4359	Ventes de ferraille, papier et verre		4 000.00		4 000.00		1 936.15
45.4361	Remboursement de tiers						5 728.90
45.490	Imputation interne - sacs distribués enfants+personnes agés		3 200.00		3 200.00		2 625.95

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	306 255.00	306 255.00	305 607.00	305 607.00	291 116.15	291 116.15
46.314	Entretien canalisations & col.	65 000.00		65 000.00		35 689.31	
46.3185	Honoraires et frais d'expertises, prestations service	3 000.00		3 000.00		394.00	
46.322.1207	Intérêts PPE Gd-Cercllet, infrastructures suppl.	2 000.00		2 000.00		2 128.49	
46.331.1830	Amortissement réaménagement à la Rte du Simplon 30/18	1 000.00		1 000.00		50.00	
46.352	Particip. exploitation SIGE - tâches spéciales	9 000.00		8 000.00		7 677.40	
46.3526.1	EPUDEHL, participation exploitation	157 208.00		124 382.00		147 599.00	
46.3526.2	EPUDEHL, taxe fédérale épuration	16 155.00		15 507.00		15 300.00	
46.3811.1	Attribution à fonds de réserve	26 092.00		76 818.00		55 220.95	
46.3901	Salaire imputation interne	26 800.00		9 900.00		27 057.00	
46.434.01	Taxes raccordement Eaux usées		10 000.00		10 000.00		7 493.00
46.434.02	Taxes de raccordement Eaux claires		10 000.00		10 000.00		472.40
46.4342.1	Taxes d'entretien des collecteurs EU		95 000.00		95 000.00		94 772.00
46.4342.2	Taxes d'entretien des collecteurs EC		50 000.00		50 000.00		57 892.05
46.4343	Taxes épuration		125 000.00		125 000.00		114 701.60
46.435	Fact. de service à des tiers		100.00		100.00		485.10
46.4526	Taxe fédérale d'épuration		16 155.00		15 507.00		15 300.00
47	Cours d'eau et digues	1 085.00		10 700.00		11 068.00	6 572.00
47.3147	Entretien des cours d'eau, lacs et ouvrages de protection	500.00		500.00			
47.3147.1	ECF de l'Eau Froide, participation pour travaux prioritaires de la correction fluviale			2 500.00		10 600.00	
47.3147.2	ECF du Canal du Haut Lac, participation à l'étude des travaux			6 600.00			
47.3901	Salaire imputation interne	585.00		1 100.00		468.00	
47.451	Subventions cantonales						6 572.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	977 564.00	21 500.00	939 708.00	21 500.00	873 070.15	20 456.15
50	Administration des écoles	20 000.00					
50.352	Participation à la création de l'ASPIHL	20 000.00					
51	Enseignement primaire et secondaire	903 850.00	16 000.00	890 550.00	16 000.00	831 083.25	15 000.00
51.317	Fêtes des écoles	1 000.00		1 000.00		1 961.65	
51.3171	Manifestations scolaires, passeport-vacances	3 000.00		3 000.00		2 208.60	
51.352.01	Répartition des coûts scolaires du cercle de Villeneuve	895 200.00		880 000.00		822 471.00	
51.3901	Salaire imputation interne	4 650.00		6 550.00		4 442.00	
51.4522	Participations pour frais de scolarisation des enfants requérants d'asile		16 000.00		16 000.00		15 000.00
54	Orientation professionnelle	1 600.00		1 600.00		1 621.90	
54.352	Orientation professionnelle.	1 600.00		1 600.00		1 621.90	
55	Formation professionnelle	36 114.00		31 558.00		26 706.00	
55.351	Bourses d'étude et d'apprentissage	36 114.00		31 558.00		26 706.00	
58	Temples et cultes	16 000.00	5 500.00	16 000.00	5 500.00	13 659.00	5 456.15
58.318	Paroisse réformée, traitement organiste	6 000.00		6 000.00		3 659.00	
58.365	Paroisse catholique	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
58.452	Participation des communes pour la paroisse catholique		5 500.00		5 500.00		5 456.15

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	260 858.00	23 000.00	251 088.00	23 000.00	233 450.90	21 953.00
61	Corps de police	141 358.00	23 000.00	124 938.00	23 000.00	119 773.40	21 953.00
61.351	Réforme policière, année en cours	138 608.00		118 138.00		113 757.00	
61.3528	Prestations de tiers - agent de police et de sécurité	1 000.00		5 000.00		3 959.40	
61.3901	Salaire imputation interne	1 750.00		1 800.00		2 057.00	
61.4362	Remboursements de tiers (notifications)		8 000.00		8 000.00		7 740.00
61.437	Amendes		15 000.00		15 000.00		11 610.00
61.451	Réforme policière, solde année précédente						2 603.00
64	Service des inhumations	2 300.00		2 450.00		1 984.85	
64.318	Pompes funèbres	1 000.00		1 000.00		700.05	
64.3185	Honoraires et prestations de médecins	500.00		500.00		419.80	
64.3901	Salaire imputation interne	800.00		950.00		865.00	
65	Défenses contre l'incendie	84 000.00		83 800.00		73 334.35	
65.309	Frais de formation et cours SDIS (JSP)	1 500.00		1 500.00		1 420.00	
65.3521.1	SDIS du Haut-Lac, participation aux charges exploitation	47 500.00		47 300.00		42 153.95	
65.3521.2	SDIS du Haut-Lac, participation au loyer de la caserne	35 000.00		35 000.00		28 600.00	
65.3521.3	SDIS du Haut-Lac, solde année précédente					1 160.40	
66	Protection civile	33 200.00		39 900.00		38 358.30	
66.312	Electricité - Abri PCi Grand-Cerclet	600.00		600.00		108.70	
66.3186	Primes d'assurances - Abri Pci Gd-Cerclet	100.00		100.00		99.60	
66.331	Amortissement abri PCi			9 200.00		9 350.00	
66.3511	Partic. versée à région	32 500.00		30 000.00		28 800.00	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	1 497 366.00	6 250.00	1 423 043.00	7 500.00	1 411 224.79	5 611.90
71	Service social	60 350.00	4 500.00	60 350.00	7 500.00	50 610.30	4 307.00
710	Service sociale, communal et intercommunal	49 000.00		49 000.00		40 866.55	817.00
710.3525	Frais de fonctionnement des agences d'assurances sociales AAS	49 000.00		49 000.00		40 866.55	
710.4512	Agences d'assurances sociales AAS, solde année précédente						817.00
711	Classe de français	8 150.00	4 500.00	8 150.00	7 500.00	7 117.80	3 490.00
711.301	Traitement salaires classes français	6 800.00		6 800.00		6 340.00	
711.303	Assurances sociales, AVS - AI, AC, alloc. fam.	850.00		850.00		577.80	
711.3654	Frais fonctionnement classes de français	500.00		500.00		200.00	
711.4350	Recettes diverses (subvention, écolage, manifestation) classes français		4 500.00		7 500.00		3 490.00
712	Allègement taxe sac	3 200.00		3 200.00		2 625.95	
712.390	Imputation interne - sacs distribués enfants+personnes agés	3 200.00		3 200.00		2 625.95	
72	Prévoyance sociale cantonale	918 861.00		802 938.00		778 335.00	
72.35154	PC à domicile et hébergement, année en cours	283 087.00		247 373.00		222 941.00	
72.35154.1	Subv. et aides aux personnes handicapées, année en cours	133 244.00		116 434.00		101 790.00	
72.35156	RI et participation cantonale à l'A.C., année en cours	296 662.00		259 235.00		237 959.00	
72.35157	Participation LAMAL, année en cours	134 535.00		117 562.00		105 771.00	
72.35158	Correctif facture sociale précédente					62 070.00	
72.35159	Prest. pour la famille et autres prest. sociales, année en cours	71 333.00		62 334.00		47 804.00	
73	Santé publique	518 155.00	1 750.00	559 755.00		582 279.49	1 304.90
73.3654.1	Participation AVASAD (anc. OMSV)					151 800.00	
73.3654.2	Participation petite enfance (ARASAPE)	503 000.00		545 000.00		354 151.35	
73.3654.21	Participation petite enfance (ARASAPE), solde année précédente					17 453.14	
73.3654.22	Participation petite enfance (ARASAPE), prov. charges extraordinaires					50 000.00	
73.3654.4	Participation ARASAPE - RAS	5 755.00		5 755.00			
73.3654.7	Participation accueil de jours des enfants, FAJE	9 400.00		9 000.00		8 875.00	
73.4514	Participation ARASAPE - RAS, solde en notre faveur		1 750.00				1 304.90

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	499 357.00	499 357.00	782 093.00	782 093.00	557 140.03	557 140.03
81	Service des eaux	499 357.00	499 357.00	782 093.00	782 093.00	557 140.03	557 140.03
811	Service des eaux Communal	148 700.00	148 700.00	270 398.00	270 398.00	178 120.35	178 120.35
811.311	Achat compteurs et matériel	5 000.00		5 000.00		12 257.87	
811.312	Energie et combustible	12 500.00		12 500.00		7 679.29	
811.313	Fournitures diverses	1 500.00		1 500.00		1 663.87	
811.314	Entretien réseau	15 000.00		15 000.00		10 657.91	
811.318	Prestations de service	1 100.00		1 100.00		1 260.20	
811.331.1825	Amortissement rempl. de la conduite conduite d'eau potable et défense incendie aux 'Evuex 25/18			10 755.00		41 151.65	
811.331.1937	Amortissement extension de conduites d'eau potable et défense incendie au "Pré-Pourri" (37/2019)			110 943.00			
811.3813	Attribution fonds de réserve -Réseau	85 600.00		83 600.00		76 649.56	
811.3901	Salaire imputation interne Roche	28 000.00		30 000.00		26 800.00	
811.4273	Location de compteurs		12 000.00		12 000.00		11 169.65
811.434	Taxes uniques de raccordement		30 000.00		30 000.00		24 949.70
811.434.1	Taxes abonnement annuel / unité locative		31 000.00		31 000.00		31 429.70
811.435	Vente d'eau		70 000.00		70 000.00		66 236.55
811.435.1	Ventes d'eau (forfait chantiers et BH)						150.00
811.435.2	Taxe annuelle de raccord. Installation Sprinklers		700.00		700.00		700.00
811.4359	Prestations aux communes, loc. fontainier		5 000.00		5 000.00		1 391.10
811.465	Participation financière de tiers						942.00
811.481	Prélèvement au fonds de réserve eaux				10 755.00		41 151.65
811.481.1937	Prélèvement aux recettes affectées - Services industriels				110 943.00		

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
812	Service des eaux Intercommunal - Station Lizettes	350 657.00	350 657.00	511 695.00	511 695.00	379 019.68	379 019.68
812.312	Energie et combustible	37 500.00		37 500.00		23 037.85	
812.312.1	EPUDEHL, achat de prestations	37 117.00		66 723.00		63 967.50	
812.312.2	EPUDEHL, frais de stockage	21 799.00		39 186.00		50 000.00	
812.314.1	Entretien et fourniture station de pompage	2 000.00		2 000.00		2 814.55	
812.314.2	Entretien et fourniture station de traitement	2 000.00		2 000.00		2 448.50	
812.3182	Taxes téléphoniques et internet	2 000.00		2 000.00		2 428.80	
812.3186	Primes d'assurances	7 000.00		7 000.00		6 586.65	
812.322	Intérêts emprunt nouvelle station des Lizettes					395.15	
812.331.1046	Amortissement inst. Système de télécommande (préavis 10/46)	2 830.00		8 900.00		8 900.00	
812.331.1433	Amortissement Génie civil nouvelle station des Lizettes (préavis 33/2014)	79 000.00		79 000.00		89 500.00	
812.331.1433.1	Amortissement appareillage nouvelle station des Lizettes (préavis 33/2014)	21 610.00		21 610.00		24 500.00	
812.3813	Attribution au fonds de réserve services industriels	32 351.00		72 876.00			
812.3901.1	Salaire imputation interne/ Gestion de station	40 800.00		50 000.00		33 200.00	
812.3901.2	Prestations du fontainier aux communes (imp. Interne)	4 650.00		2 900.00		11 400.00	
812.3903	Imputation interne S.I.	60 000.00		120 000.00		59 840.68	
812.422	Intérêts emprunt nouvelle station des Lizettes		4 000.00		4 000.00		3 859.68
812.4351	Prestations à EPUDEHL, vente d'eau		78 657.00		212 695.00		83 667.50
812.4351.1	Prestations à EPUDEHL, garantie de débit		258 000.00		282 000.00		282 000.00
812.4351.2	Prestations à EPUDEHL, stockage		5 000.00		5 000.00		5 000.00
812.4351.3	Prestations à EPUDEHL, mise à disposition du fontainier		5 000.00		8 000.00		4 492.50

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	9 018 091.00	8 785 810.00	8 775 639.00	8 625 434.00	8 380 200.82	8 571 600.59
	<i>Excédent</i>	232 281.00		150 205.00			191 399.77

REPARTITION DES COÛTS COMMUNAUX TOTAUX

Commune	RAS		AAS		AJE	Totaux
Aigle	CHF	-9'071.35	CHF	272'556.73	CHF	1'908'938.92
Bex	CHF	-7'803.41	CHF	209'919.65	CHF	1'642'995.76
Château-d'Oex	CHF	-1'702.88	CHF	92'515.10	CHF	90'812.22
Chessel	CHF	-388.01	CHF	11'444.34	CHF	82'901.10
Corbeyrier	CHF	-244.65	CHF	11'657.76	CHF	52'760.33
Gryon	CHF	-731.16	CHF	35'933.63	CHF	297'068.01
Lavey-Morcles	CHF	-819.57	CHF	24'836.09	CHF	152'085.38
Leysin	CHF	-2'289.56	CHF	100'731.55	CHF	647'523.23
Noville	CHF	-680.14	CHF	31'131.81	CHF	235'040.18
Ollon	CHF	-3'785.33	CHF	201'676.51	CHF	1'240'894.50
Ormont-Dessous	CHF	-605.38	CHF	30'438.21	CHF	206'351.29
Ormont-Dessus	CHF	-682.38	CHF	38'254.51	CHF	238'741.32
Rennaz	CHF	-650.79	CHF	23'235.48	CHF	166'221.11
Roche	CHF	-1'723.25	CHF	48'711.81	CHF	549'567.84
Rossinière	CHF	-237.36	CHF	14'618.88	CHF	14'381.52
Rougemont	CHF	-418.28	CHF	22'888.68	CHF	22'470.40
Villeneuve	CHF	-5'409.73	CHF	153'978.42	CHF	1'312'490.45
Yvorne	CHF	-676.77	CHF	28'570.84	CHF	243'354.44
Totaux	CHF	-37'920.00	CHF	1'353'100.00	CHF	7'789'418.00

ARASAPE - REPARTITION DES COÛTS RAS (REGION D'ACTION SOCIALE)

Commune	Nombre d'habitants au 31.12.2019		Nombre de dossiers au 31.12.2019		Contribution en fonction de la population (50% du déficit)		Contribution en fonction nombre de dossiers (50% du déficit)		Total
	Nombre	%	Nombre	%	CHF		CHF		CHF
Aigle	10'217.00	20.14%	323.00	27.70%	CHF	-3'819.14	CHF	-5'252.21	CHF -9'071.35
Bex	7'869.00	15.51%	299.00	25.64%	CHF	-2'941.45	CHF	-4'861.96	CHF -7'803.41
Château-d'Oex	3'468.00	6.84%	25.00	2.14%	CHF	-1'296.35	CHF	-406.53	CHF -1'702.88
Chessel	429.00	0.85%	14.00	1.20%	CHF	-160.36	CHF	-227.65	CHF -388.01
Corbeyrier	437.00	0.86%	5.00	0.43%	CHF	-163.35	CHF	-81.30	CHF -244.65
Gryon	1'347.00	2.66%	14.00	1.20%	CHF	-503.51	CHF	-227.65	CHF -731.16
Lavey	931.00	1.84%	29.00	2.49%	CHF	-348.01	CHF	-471.56	CHF -819.57
Leysin	3'776.00	7.44%	54.00	4.63%	CHF	-1'411.48	CHF	-878.08	CHF -2'289.56
Noville	1'167.00	2.30%	15.00	1.29%	CHF	-436.23	CHF	-243.91	CHF -680.14
Ollon	7'560.00	14.90%	59.00	5.06%	CHF	-2'825.95	CHF	-959.38	CHF -3'785.33
Ormonts-dessous	1'141.00	2.25%	11.00	0.94%	CHF	-426.51	CHF	-178.87	CHF -605.38
Ormonts-dessus	1'434.00	2.83%	9.00	0.77%	CHF	-536.03	CHF	-146.35	CHF -682.38
Rennaz	871.00	1.72%	20.00	1.72%	CHF	-325.58	CHF	-325.21	CHF -650.79
Roche	1'826.00	3.60%	64.00	5.49%	CHF	-682.56	CHF	-1'040.69	CHF -1'723.25
Rossinière	548.00	1.08%	2.00	0.17%	CHF	-204.84	CHF	-32.52	CHF -237.36
Rougemont	858.00	1.69%	6.00	0.51%	CHF	-320.72	CHF	-97.56	CHF -418.28
Villeneuve	5'772.00	11.38%	200.00	17.15%	CHF	-2'157.59	CHF	-3'252.14	CHF -5'409.73
Yvorne	1'071.00	2.11%	17.00	1.46%	CHF	-400.34	CHF	-276.43	CHF -676.77
TOTAL	50'722.00	100.00%	1'166.00	100.00%	CHF	-18'960.00	CHF	-18'960.00	CHF -37'920.00

REPARTITION DES COÛTS DES AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES

Commune	Nombre d'habitants au 31.12.2019	Répartition intercommunale au prorata des habitants	
Aigle	10'217	CHF	272'556.73
Bex	7'869	CHF	209'919.65
Château-d'Oex	3'468	CHF	92'515.10
Chessel	429	CHF	11'444.34
Corbeyrier	437	CHF	11'657.76
Gryon	1'347	CHF	35'933.63
Lavey-Morcles	931	CHF	24'836.09
Leysin	3'776	CHF	100'731.55
Noville	1'167	CHF	31'131.81
Ollon	7'560	CHF	201'676.51
Ormont-Dessous	1'141	CHF	30'438.21
Ormont-Dessus	1'434	CHF	38'254.51
Rennaz	871	CHF	23'235.48
Roche	1'826	CHF	48'711.81
Rossinière	548	CHF	14'618.88
Rougemont	858	CHF	22'888.68
Villeneuve	5'772	CHF	153'978.42
Yvorne	1'071	CHF	28'570.84
Totaux	50'722	CHF	1'353'100.00

Montant par habitant 2021		Montant par habitant 2020	
CHF	26.68	CHF	27.45

REPARTITION DES COÛTS But Optionnel "Gestion d'un réseau d'accueil de jour des enfants dans le district d'Aigle"

Commune	Population 31.12.2019		Nombre d'heures entre 08.2019 et 07.2020		Contribution en fonction de la population (30% du déficit)		Contribution en fonction de la consommation (70% du déficit)		Total à charge des communes 2021		Total à charge des communes 2020		Différence 2021-2020		Montant par habitant 2021		Montant par habitant 2020		Différence 2021 -2020	
	Nombre	%	Nombre	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Aigle	10'217.00	22.28%	277'361.10	20.63%	CHF 520'749.98		CHF 1'124'703.56		CHF 1'645'453.54		CHF 1'697'973.10		CHF -52'519.56		CHF 161.05		CHF 167.55		CHF -3.88%	
Bex	7'869.00	17.16%	256'424.34	19.07%	CHF 401'074.84		CHF 1'039'804.68		CHF 1'440'879.52		CHF 1'319'923.45		CHF 120'956.07		CHF 183.11		CHF 170.16		CHF 7.61%	
Chessel	429.00	0.94%	12'325.25	0.92%	CHF 21'865.69		CHF 49'979.08		CHF 71'844.77		CHF 52'570.71		CHF 19'274.06		CHF 167.47		CHF 123.41		CHF 35.71%	
Corbeyrier	437.00	0.95%	4'703.75	0.35%	CHF 22'273.44		CHF 19'073.78		CHF 41'347.22		CHF 51'225.07		CHF -9'877.85		CHF 94.62		CHF 116.95		CHF -19.10%	
Gryon	1'347.00	2.94%	47'647.25	3.54%	CHF 68'655.20		CHF 193'210.34		CHF 261'865.54		CHF 277'865.58		CHF -16'000.04		CHF 194.41		CHF 208.61		CHF -6.81%	
Lavey	931.00	2.03%	19'880.75	1.48%	CHF 47'452.11		CHF 80'616.75		CHF 128'068.86		CHF 127'768.74		CHF 300.12		CHF 137.56		CHF 135.06		CHF 1.85%	
Leysin	3'776.00	8.24%	87'946.00	6.54%	CHF 192'458.84		CHF 356'622.40		CHF 549'081.24		CHF 486'729.27		CHF 62'351.97		CHF 145.41		CHF 123.57		CHF 17.68%	
Noville	1'167.00	2.55%	35'784.75	2.66%	CHF 59'480.79		CHF 145'107.72		CHF 204'588.51		CHF 179'852.64		CHF 24'735.87		CHF 175.31		CHF 161.59		CHF 8.49%	
Ollon	7'560.00	16.49%	162'188.75	12.06%	CHF 385'325.42		CHF 657'677.90		CHF 1'043'003.32		CHF 1'021'601.39		CHF 21'401.93		CHF 137.96		CHF 136.93		CHF 0.76%	
Ormonts-dessous	1'141.00	2.49%	29'189.25	2.17%	CHF 58'155.60		CHF 118'362.86		CHF 176'518.46		CHF 156'702.19		CHF 19'816.27		CHF 154.71		CHF 139.79		CHF 10.67%	
Ormonts-dessus	1'434.00	3.13%	31'585.50	2.35%	CHF 73'089.50		CHF 128'079.69		CHF 201'169.19		CHF 194'487.82		CHF 6'681.37		CHF 140.29		CHF 134.50		CHF 4.30%	
Rennaz	871.00	1.90%	24'474.00	1.82%	CHF 44'393.97		CHF 99'242.45		CHF 143'636.42		CHF 133'091.51		CHF 10'544.91		CHF 164.91		CHF 161.13		CHF 2.35%	
Roche	1'826.00	3.98%	100'988.50	7.51%	CHF 93'069.34		CHF 409'509.94		CHF 502'579.28		CHF 498'318.27		CHF 4'261.01		CHF 275.24		CHF 280.74		CHF -1.96%	
Villeneuve	5'772.00	12.59%	214'482.25	15.95%	CHF 294'192.91		CHF 869'728.85		CHF 1'163'921.76		CHF 1'100'546.62		CHF 63'375.14		CHF 201.65		CHF 190.70		CHF 5.74%	
Yvorne	1'071.00	2.34%	39'672.50	2.95%	CHF 54'587.77		CHF 160'872.60		CHF 215'460.37		CHF 221'053.20		CHF -5'592.83		CHF 201.18		CHF 207.37		CHF -2.99%	
TOTAL	45'848.00	100.00%	1'344'653.94	100.00%	CHF 2'336'825.40		CHF 5'452'592.60		CHF 7'789'418.00		CHF 7'519'709.56		CHF 269'708.44		CHF 169.90		CHF 165.08		CHF 2.92%	

EPUDEHL



Association intercommunale
pad Boursier communal
Grand-Rue 1
1844 Villeneuve

Budget 2021

EPUDEHL	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
1	Administration	63'200.00	63'200.00	59'400.00	59'400.00	61'971.15	61'971.15
10	Autorités	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	27'486.90	27'486.90
100	Autorités	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	27'486.90	27'486.90
100.3001.00	Rétribution du comité de direction	22'000.00		22'000.00		21'736.90	
100.3003.00	Jetons présence/frais autorités	8'000.00		8'000.00		5'750.00	
100.4909.00	Imputations internes		30'000.00		30'000.00		27'486.90
11	Administration	33'200.00	33'200.00	29'400.00	29'400.00	34'484.25	34'484.25
110	Administration	33'200.00	33'200.00	29'400.00	29'400.00	34'484.25	34'484.25
110.3101.00	Imprimés et fournitures	1'000.00		1'000.00		1'074.25	
110.3183.00	Frais bancaires	200.00		400.00		190.80	
110.3185.00	Honoraires	4'000.00		4'000.00		7'790.00	
110.3189.10	Prestations de tiers	22'000.00		22'000.00		22'035.00	
110.3199.00	Frais divers	6'000.00		2'000.00		3'394.20	
110.4221.00	Revenu des comptes courants		33'200.00		29'400.00		6.51
110.4909.00	Imputations internes						34'477.74
4	Egouts - épuration	1'083'200.00	1'083'200.00	1'023'350.00	1'023'350.00	1'007'927.36	1'007'927.36
46	Réseau d'égouts et d'épuration	1'083'200.00	1'083'200.00	1'023'350.00	1'023'350.00	1'007'927.36	1'007'927.36
460	Exploitation	1'083'200.00	1'083'200.00	1'023'350.00	1'023'350.00	1'007'927.36	1'007'927.36
460.3123.00	Electricité	40'000.00		46'000.00		30'198.45	
460.3123.05	Electricité staps cmnes	2'000.00		3'000.00		1'066.60	
460.3144.00	Curage des collecteurs	17'800.00		7'200.00		14'326.00	
460.3154.00	Entretien matériel exploitation	26'700.00		24'000.00		8'951.12	
460.3154.05	Entretien staps cmnes	32'200.00		33'750.00		32'586.53	
460.3154.11	Main d'oeuvre/assainissement	38'300.00		46'300.00		38'760.00	
460.3154.12	Main d'oeuvre/maintenance	22'150.00		30'400.00		14'911.40	
460.3154.13	Main d'oeuvre/qualité-sécurité	8'000.00		8'000.00		5'714.55	
460.3154.20	Taxe épuration conventionnelle	630'000.00		568'000.00		597'542.53	

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
460.3154.21	63'450.00		56'000.00		63'973.11	
460.3162.00	500.00		500.00		372.00	
460.3182.00	2'000.00		2'000.00		1'717.20	
460.3185.01	1'000.00		1'000.00		600.00	
460.3186.00	7'500.00		7'500.00		7'431.55	
460.3191.00	90'000.00		90'000.00		88'794.00	
460.3801.00	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
460.3909.00	31'600.00		29'700.00		30'982.32	
460.4342.10		29'476.00		31'355.00		21'911.00
460.4342.11		3'780.00		3'753.00		3'699.00
460.4342.20		73'691.00		79'841.00		64'988.00
460.4342.21		10'575.00		10'215.00		10'080.00
460.4342.30		83'517.00		79'322.00		69'184.00
460.4342.31		7'830.00		7'578.00		7'479.00
460.4342.40		157'208.00		124'382.00		147'599.00
460.4342.41		16'155.00		15'507.00		15'300.00
460.4342.50		540'408.00		515'700.00		506'482.38
460.4342.51		51'660.00		52'947.00		52'236.00
460.4342.60		74'700.00		66'000.00		75'315.85
460.4342.90		34'200.00		36'750.00		33'653.13
8	769'624.00	769'624.00	964'453.00	964'453.00	783'195.80	783'195.80
81	769'624.00	769'624.00	964'453.00	964'453.00	783'195.80	783'195.80
810	769'624.00	769'624.00	964'453.00	964'453.00	783'195.80	783'195.80
810.3121.10	131'579.00		111'160.00		131'578.65	
810.3121.40	78'657.00		212'695.00		83'667.50	
810.3121.60	7'200.00		7'200.00		7'200.00	
810.3123.00	1'000.00		2'000.00		706.70	
810.3144.00	20'000.00		20'000.00		11'647.47	
810.3144.01	25'000.00		25'000.00		14'976.25	
810.3162.00	100.00		100.00		40.00	

EPUDEHL

EPUDEHL	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
810.3162.10	8'750.00		8'750.00		8'750.00	
Achat stockage Chessel						
810.3162.30	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
Achat stockage Rennaz						
810.3162.40	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
Achat stockage Roche						
810.3162.50	57'500.00		57'500.00		57'500.00	
Achat stockage Villeneuve						
810.3164.10	17'888.00		19'552.00		19'552.00	
Achat garantie débit Chessel						
810.3164.40	258'000.00		282'000.00		282'000.00	
Achat garantie débit Roche						
810.3182.00	32'350.00		2'000.00		2'026.00	
Frais de télégestion						
810.3185.00	2'000.00		2'000.00		600.00	
Analyses et contrôles						
810.3185.01	1'000.00		1'000.00		4'310.45	
Cartoriviera						
810.3186.00	5'000.00		5'000.00		5'499.76	
Assurances						
810.3223.00	3'500.00		5'500.00		40'000.00	
P 05/12-constr. réseau-intérêts						
810.3311.00	40'000.00		40'000.00		11'000.00	
P 05/12-constr. réseau-amort.						
810.3311.01	11'000.00		11'000.00		20'000.00	
P 02/15-conduite Cre-No - amort.						
810.3311.02	20'000.00		20'000.00		33'658.70	
P 03/17 - conduite Jaquetan - amort.						
810.3813.00			84'796.00		30'982.32	
Attribution au fonds de réserve						
810.3909.00	31'600.00		29'700.00			
Imputations internes						
810.4351.10		32'082.00		33'049.00		33'049.00
Ventes prestations Chessel						
810.4351.20		179'273.00		183'286.00		177'895.55
Ventes d'eau Noville						
810.4351.30		135'967.00		152'840.00		137'007.00
Ventes d'eau Rennaz						
810.4351.40		58'916.00		105'909.00		113'967.50
Ventes prestations Roche						
810.4351.50		355'490.00		489'369.00		321'276.75
Ventes d'eau Villeneuve						
810.4813.00		7'896.00				
Prélèvement compte réserve						

EPUDEHL

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 Administration	63'200.00	63'200.00	59'400.00	59'400.00	61'971.15	61'971.15
4 Egouts - épuration	1'083'200.00	1'083'200.00	1'023'350.00	1'023'350.00	1'007'927.36	1'007'927.36
8 Service des eaux	769'624.00	769'624.00	964'453.00	964'453.00	783'195.80	783'195.80
Total des charges	1'916'024.00	1'916'024.00	2'047'203.00	2'047'203.00	1'853'094.31	1'853'094.31
Excédents des charges et revenus						
Totaux	1'916'024.00	1'916'024.00	2'047'203.00	2'047'203.00	1'853'094.31	1'853'094.31

Epudehl

Ass. intercommunale
Pad Boursier communal
Grand-Rue 1
1844 Villeneuve

021.967.07.21

Base facturation 2021

Chapitre 460 « Egouts-Epuration »

Excédent de charges nettes 2021 à répartir

Fr. 884'300.00

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019		Comptes 2018	
	EQH	Frs	EQH 2020	Frs	EQH 2019	Frs	EQH 2018	Frs
Chessel	300	29 476.00	302	31 355.00	235	21 911.00	292	28 343.00
Noville	750	73 691.00	769	79 841.00	697	64 988.00	744	72 218.00
Rennaz	850	83 517.00	764	79 322.00	742	69 184.00	739	71 732.00
Roche	1 600	157 208.00	1 198	124 382.00	1 583	147 599.00	1 159	112 500.00
Villeneuve	5 500	540 408.00	4 967	515 700.00	5 432	506 482.38	4 806	466 507.39
	9 000	884 300.00	8 000	830 600.00	8 689	810 164.38	7 740	751 300.39

Villeneuve, le 8 juillet 2020/YC/cbr

Epudehl

Ass. intercommunale
d'épuration des eaux
Pad Boursier communal
Grand-Rue 1
1844 Villeneuve

Nbre EQH enregistrés par SIGE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	B 2020	B 2021
Chessel	347	282	287	288	293	284	231	292	235	302	300
Noville	372	473	405	371	414	359	463	744	697	769	750
Rennaz	410	866	1 090	1 063	1 036	1 125	1 097	739	742	764	850
Roche	1 616	1 855	1 309	991	1 141	1 278	914	1 159	1 583	1 198	1 600
Villeneuve	5 794	6 178	6 001	5 345	5 452	5 421	4 731	4 806	5 432	4 967	5 500
	8 539	9 654	9 092	8 058	8 336	8 467	7 436	7 740	8 689	8 000	9 000

NB : moyenne 2011 - 2019 (9 ans) : 8 446

moyenne 2011 - 2019 (sans le plus bas et le plus haut) - 7 ans : 8 417

Villeneuve, le 24 février 2020/YC/alg

ORPC District Aigle - BUDGET 2021 (1)

Compte	Designation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	ORPC District Aigle	939 100.00	939 100.00	1 097 650.00	1 097 650.00	877 477.48	877 477.48
660.3001.00	Rétribution des Autorités	8 000.00		8 000.00		9 335.00	
660.3003.00	Jalons de présence	2 500.00		2 000.00		2 465.00	
660.3011.00	Traitements	333 000.00		327 800.00		321 361.85	
660.3030.00	Cotisations AVS-AC-AF	31 500.00		29 200.00		30 354.60	
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	21 900.00		21 900.00		21 042.50	
660.3050.00	Assurances maladie et accidents	6 400.00		5 700.00		6 122.20	
660.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	250.00		250.00		35.00	
660.3061.00	Utilisation de véhicules privés	250.00		250.00			
660.3063.00	Frais de représentation	250.00		250.00		79.00	
660.3065.00	Frais d'habillement	500.00		1 000.00		1 014.00	
660.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	6 000.00		8 500.00		4 528.00	
660.3111.00	Achats de mobilier et équipement de bureau	2 000.00		4 000.00		1 108.90	
660.3114.00	Achats de matériel d'exploitation	8 500.00		8 500.00		3 230.15	
660.3115.00	Leasing de véhicule	17 500.00		18 000.00		17 105.95	
660.3124.00	Carburant véhicule	7 000.00		7 000.00		5 380.15	
660.3141.00	Entretien des constructions	2 000.00		2 000.00		1 505.65	
660.3151.00	Entretien du mobilier et équipements de bureau			250.00			
660.3154.00	Entretien du matériel	2 000.00		4 000.00		448.45	
660.3155.00	Entretien véhicule	8 500.00		8 500.00		8 063.80	
660.3161.00	Loyers	14 100.00		14 100.00		14 096.00	
660.3161.10	Location de salles pour repas	3 000.00		3 000.00		1 460.00	
660.3170.00	Frais de réceptions et manifestations	4 000.00		4 000.00		2 782.70	
660.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	3 000.00		3 000.00		2 979.30	
660.3182.00	Frais de téléphones	2 500.00		2 000.00		2 321.85	
660.3182.10	Frais d'alarme					3 375.00	
660.3182.30	Service de piquet milice	2 200.00		2 200.00			
660.3186.00	Assurances diverses	14 000.00		14 000.00		13 502.95	
660.3189.00	Frais tenue comptabilité et révision	4 000.00		4 000.00		3 764.40	
660.3193.00	Cotisations diverses	200.00		200.00			
660.3511.00	Participation à des charges cantonales	300 000.00		300 000.00		296 081.50	
660.3521.20	Frais de cours et exercices régionaux	80 000.00		80 000.00		84 278.97	
660.3521.30	Interventions en faveur de la collectivité (IFC)	20 000.00		180 000.00			
660.3521.40	Location de véhicules pour les cours	15 000.00		15 000.00		604.61	
660.3521.60	Participation aux frais de fonctionnement des constructions	19 050.00		19 050.00		19 050.00	
660.4350.00	Prestations (IFC) facturées		20 000.00		180 000.00		7 086.70
660.4511.20	Subsides pour les exercices régionaux		70 000.00		70 000.00		83 561.65

ORPC District Aigle - BUDGET 2021 (1)

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
660.4511.30	Participation à l'entretien des constructions sanitaires		33 000.00		33 000.00		32 968.00
660.4511.40	Subsides divers		1 000.00		100.00		3 776.75
660.4521.10	Participation d'Aigle		181 641.00		181 217.00		167 833.43
660.4521.11	Participation de Bax		138 898.00		138 712.00		127 598.30
660.4521.12	Participation de Chessel		7 627.00		7 618.00		6 661.75
660.4521.13	Participation de Corbeyrier		7 769.00		7 832.00		7 223.80
660.4521.14	Participation de Gyon		23 947.00		23 819.00		22 547.50
660.4521.15	Participation de Lavey-Morcles		16 552.00		16 916.00		15 307.15
660.4521.16	Participation de Leysin		67 131.00		70 438.00		66 501.90
660.4521.17	Participation de Niville		20 747.00		19 903.00		17 439.60
660.4521.18	Participation d'Ollon		134 404.00		133 419.00		123 878.95
660.4521.19	Participation d'Ormont-Dessous		20 285.00		20 046.00		18 464.50
660.4521.20	Participation d'Ormont-Dessus		25 494.00		25 858.00		24 250.10
660.4521.21	Participation de Renzaz		15 485.00		14 771.00		13 869.00
660.4521.22	Participation de Roche		32 463.00		31 741.00		27 275.20
660.4521.23	Participation de Villeneuve		102 616.00		103 198.00		93 760.55
660.4521.24	Participation d'Yverme		19 041.00		19 062.00		17 472.65